

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 15.

JEUDI, 13 AVRIL 1882

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

CHUTE ET RELÈVEMENT

La France ne cesse d'être un sujet d'étonnement pour ceux qui observent ce qui s'y passe. Rien ne s'y fait aujourd'hui selon les lois qui régissent le reste du monde. Pays essentiellement monarchique, il s'est donné des institutions républicaines ; pays essentiellement catholique d'instinct et de traditions, il laisse son gouvernement persécuter la croyance de la grande majorité de la population. Si nous passons dans un autre ordre d'idées, le contraste n'est pas moins frappant. Les Français, peuple économe, rangé, sont devenus acharnés à la course aux millions, fatale manie qui l'a conduit, il y a quelques semaines, dans une crise monétaire épouvantable. Nouveau sujet d'étonnement pour les étrangers, car c'est à peine si les traces de l'effondrement récent paraissent à la surface. Les affaires ont repris leurs cours, l'argent abonde et de toutes parts surgissent de nouvelles sociétés prêtes à se lancer, avec l'aide du public, dans la spéculation à outrance.

« Quel singulier pays que la France, s'écrie le *Times* ; lorsqu'une crise financière se produit à Londres ou à Vienne, la Grande-Bretagne ou l'Autriche en ressent les effets pendant deux ou trois ans ! Les affaires languissent, la défiance est partout et le spectacle des ruines guérit pour longtemps la masse de toute velléité de spéculation. » Le grand journal anglais cherche la cause qui fait que les crises produisent des effets si différents selon qu'elles éclatent à Paris ou à Londres. A l'en croire, et son explication a l'air assez plausible, les crises en France sont toutes de surface ; elles n'affectent pas profondément les bases de la richesse nationale ; il y a tout au plus déplacement d'argent et aucune perte pour la fortune publique. Voilà pourquoi, au lendemain d'un bouleversement, l'argent abonde encore sur la place de Paris, et lorsqu'on fait le bilan des mauvais jours, on trouve quelques ruines fraîches et quelques enrichis nouveaux. Ceux-ci ont tué ceux-là et les ont remplacés.

On a ignoré pendant longtemps les richesses de la France ; c'est la guerre de 1870 qui a révélé des ressources qu'elle ne soupçonnait pas elle-même. Sous l'Empire, M. Thiers s'écriait que la France courait à l'abîme parce que sa dette publique avait atteint le chiffre de 120 millions de francs. Que dirait-il aujourd'hui s'il la voyait porter sans peine un fardeau de 3 milliards ! On a bien vu depuis le jour où elle payait à la Prusse l'indemnité de guerre qui, dans l'esprit de Bismark devait la couvrir vers la terre pour longtemps, qu'elle était assez riche pour cicatrifier ses

plaies et se payer des extravagances à rendre jaloux ses vainqueurs qui croyaient s'être enrichis à ses dépens.

Ce qui fait la force de la France, financièrement parlant, d'après le *Times*, c'est qu'elle n'a guère placé ses fonds à l'étranger. Elle a peu prêté d'argent et, lorsqu'elle l'a placé, c'est à bon escient, comme dans les chemins de fer espagnols qui lui rapportent aujourd'hui de magnifiques dividendes. Mais que signifient ces placements lorsqu'on les compare à ceux de l'Angleterre, par exemple, dont l'argent a construit une partie des chemins de fer américains, les chemins du Canada, ceux des Indes et de bien d'autres pays ? Le journal anglais assigne une singulière raison à cette aversion des Français pour les placements étrangers. Elle viendrait de leur ignorance. Le Français connaît par le menu toute la France, mais la géographie, la langue et les ressources des autres pays sont pour lui lettre close. Il ne les connaît pas, donc il ne peut pas leur accorder sa confiance.

C'est ce qui fait que le Français n'aime guère risquer ses économies à l'étranger, et c'est ce qui explique aussi que lorsqu'une affaire se gâte, s'il y a perte quelque part en France, il y a gain ailleurs, mais toujours dans le pays. Et ici, la confiance, même depuis la dernière crise, ne connaît guère de bornes. Chose singulière, la manie de spéculer s'est tellement emparée de la population, qu'elle y va sans discernement, même depuis la dernière débâcle monétaire. On préfère un placement inconnu, mais plein de promesses, à un placement sûr, mais ne donnant qu'un rendement positif et ne laissant aucune chance à l'imagination. On rapporte qu'un courtier ayant dernièrement à placer sur le marché les actions d'une mine de charbon, d'un excellent rapport, eût beaucoup de difficulté à les vendre. Le même courtier voulut ensuite lancer une affaire de mine non encore exploitée, et il vendit toutes les actions en un clin d'œil, parce que les spéculateurs s'étaient laissés alléchés par de pompeuses et trompeuses réclames de prospectus. On dédaigne un tien en bon et bel argent pour un deux tu l'auras en belles promesses.

La bonne vieille méthode d'amasser de la fortune lentement, mais sûrement, semble bien arriérée au Français moderne. La fièvre de la spéculation, qui a tout l'attrait funeste des jeux de hasard, s'empare de plus en plus du peuple. La spéculation n'est le plus souvent qu'un attrape-nigauds pour la masse qui jouent en aveugles contre des compères munis de tous les secrets et de toutes les ficelles. C'est cette fatale manie que rien ne guérit qui rend si facile la fondation de sociétés véreuses, à grands bénéfices sur leur prospectus et à grandes déceptions au jour des dividendes. On a beau critiquer cette passion, la tourner en ridicule sur le théâtre, comme l'amusante farce *Paris en actions*, il se trouve toujours des benêts enchantés de prendre des actions dans des sociétés organisées, pour *extraire de l'or de l'air ambiant*, et la maxime de Dumas *Semez de la graine d'imbéciles et vous récolterez des actionnaires* est toujours d'une désolante vérité.

A.-D. DECELLES.

LETTRES AMÉRICAINES

LA VIE À SAINT-AUGUSTIN, FLORIDE

(Suite)

SAINT-AUGUSTIN, 12 février 1882.

Quand vous flânez sur la jetée de Saint-Augustin, en remontant de la ville au vieux fort, vous ne manquez pas de remarquer à gauche une maisonnette en bois, blanchie à la chaux. Un grand vitrail, où s'étalent une quantité de photographies, occupe la moitié de la façade ; une enseigne, au-dessus de la porte, force surtout votre attention :

PIERON, PHOTOGRAPHE

Ici l'on parle français.

En voyant pour la première fois cette inscription, comme nous n'avions fait que mâcher de l'anglais depuis notre départ du Canada, nous traversâmes la rue en deux enjambées, pour nous délier un peu la langue dans l'idée de nos péchés.

Nous frappons. Un grand et gros homme blond, à figure riante vient nous ouvrir.

—Vous êtes Français, monsieur ? lui demandons-nous.

Un éclair de joie illumine sa figure.

—Oui, monsieur ! s'écrie-t-il. Et vous aussi ?

—A peu près, je suis Canadien-Français.

—C'est la même chose, entrez, entrez, que nous causions.

—Pardon de mon indiscretion. C'est votre enseigne, vous savez...

—Parbleu, c'est pour ça ! C'est-à-dire, entre nous, ces Américains, ceux surtout qui occupent une certaine position, ils sont très fiers de pouvoir s'exprimer un peu dans notre belle langue. Aussi, tous ceux qui passent ici ne manquent-ils pas de venir faire chez moi parade de leur petit savoir, et pas un d'entre eux n'oublie de me demander comment il parle notre langue.

—Comme de vrais Parisiens, leur dis-je à tous. Et ils sont si flattés dans leur vanité qu'ils me font immédiatement prendre leur photographie ou m'achètent nombre de vues de la place. Cela fait mon affaire. Mais asseyez-vous, sapristi et causons, ça regaillardit.

Une demi-heure après, Pierron et moi étions les meilleurs amis du monde.

—Il y a dix ans que je suis venu m'échouer ici, après avoir couru le monde entier, me dit mon hôte. Ayant eu la fièvre typhoïde à New-York, j'en restai tout affaibli, et l'on me conseilla de venir à Saint-Augustin. Il n'y avait pas longtemps que j'y étais arrivé lorsque je me vis à bout de ressources. La maladie, le voyage avaient dévoré mes économies. Un pays avec lequel je logeais, aussi pauvre que moi, avait avec lui un appareil de photographie. J'avais pris à Paris quelque notion de cet art ; mon compagnon aussi. Hardiment, nous installâmes notre instrument en face de la cathédrale. Un groupe d'officiers causaient entre nous et l'église. Par le plus grand des hasards, car nous étions encore bien novices, nous obtenons un *negatif* magnifique. Les officiers nous remarquent, s'approchent, voient sur le négatif qu'ils apparaissent au premier plan et demandent une épreuve. Nous la tirons ; superbe ! Ces messieurs nous en commandent dix copies que nous leur vendons un dollar la pièce. Et le jour même, nous devenions les photographes à la mode, vu que nous étions les seuls à Saint-Augustin. Cette année-là, nous réalisâmes assez d'argent pour que mon compagnon jugeât à propos de s'en retourner à New-York, où le pauvre garçon mourait quelque temps après son arrivée. Quant à moi, je continuai de gagner assez, pour me permettre de suivre mon désir, depuis longtemps caressé, de faire un bon voyage en France. Maintenant, je ne suis plus seul de mon métier, et la concurrence fait que le gain n'est pas aussi fort que par le passé ; mais enfin je vis et c'est tout ce qu'il me faut. L'an dernier encore, j'occupais, dans la rue à côté de l'évêché, un logement dont le loyer me coûtait près de trois cents piastres. Réfléchissant que c'était là beaucoup d'argent dépensé en pure perte, je m'achetai ici un petit terrain et m'y bâtis cette modeste maisonnette qui me suffit amplement. Ici, je daguerréotype blancs et noirs ; là, derrière cet écran, j'ai mon poêle de cuisine et puis mon lit où je dors comme un bienheureux entre mon chien et mon chat. Pendant les quatre ou cinq mois où les étrangers affluent de ce côté, je fais suffisamment d'argent pour vivre toute l'année. J'ai des goûts modestes, une bonne santé et me trouve ainsi parfaitement heureux.

—Mais, n'éprouvez-vous pas de l'ennui à vivre seul, et ne songez-vous pas quelquefois à vous marier.

—Une femme ici ! Je n'aurais plus la paix ! Oh non ! je vis content, seul, chez moi ; par ma foi j'y reste !

—Eh bien, je ne suis pas fâché d'être venu jusqu'en Floride, ne fût-ce que pour avoir l'avantage d'y voir un homme qui se dit parfaitement heureux.

—Alors, contemplez-moi tout à votre aise, répondit mon hôte en riant. Ou plutôt, ce qui vous amusera davantage, observez ces nègres qui viennent me faire faire leur ressemblance. Les trouvez-vous assez réussis, ces moricauds-là ? *Come in, gentlemen, come in.*

L'instant d'après, un nègre, du plus beau, ou plutôt du plus laid modèle, raide comme un soldat à la parade, les deux mains gravement posées sur les genoux, ainsi qu'un dieu indien dans la niche de sa pagode, la face

noire avec de grands yeux blancs, posait en face de l'instrument.

Quand il vit sa tête reproduite sur le féréotype, il trouva qu'il avait le visage trop luisant.

— Ils sont tous comme ça, ces animaux-là, me dit Pierron en français ; si je voulais les en croire, il me faudrait les blanchir. J'y perdrais un peu de temps !

— Vous riez de moi, dans votre langage, remarqua le nègre.

— Non ? reparti Pierron. Ah ! mon ami, si vous pouviez comprendre tout le bien que je dis de vous, à monsieur, vous en seriez pâmé d'aise.—N'est-ce pas qu'il est bon, ce portrait, dit l'artiste en montrant le féréotype aux autres noirs.

Ceux-ci l'ayant trouvé des plus ressemblants, force fut à l'original de s'en contenter. Voyant le photographe en train d'ajouter, avec la pointe d'un pinceau, une chaîne, des bagues et des boutons d'or à son personnage :

— Mais, il ne porte aucun de ces bijoux-là, lui fis-je remarquer.

— C'est précisément parce qu'il n'en a pas qu'il faut que je lui en mette. Encore une de leurs manies à ces grands enfants-là. La première fois que je fis le portrait de gens de cette espèce, j'avais à faire à deux nègresses, une jeune et une vieille. La première avait une chaîne et des boucles d'oreilles dont j'indiquai le dessin et la couleur sur le portrait. La vieille, elle, n'en ayant point, naturellement je ne lui en fis pas. Une demi-heure plus tard, elle me revenait fondant en larmes. Un vrai déluge. Je lui en demandai la raison.

— Tu as mis des bijoux à l'autre, et moi je n'en ai point ! me cria-t-elle au milieu de ses sanglots, en me tendant son portrait.

— Mais, vous n'en portez pas.

— Ça ne fait rien, j'en veux, moi aussi...

— Oh ! qu'à cela ne tienne, repris-je, et, séance tenante, je lui dessinai une énorme chaîne d'or qui lui descendait sur la bedaine, et des pendants d'oreilles et des bagues, tout le bataclan. Avant de partir, la vieille, radieuse, m'embrassait les genoux.

L'heure du souper approchant, je me disposais à partir, lorsque le farceur me retint par le bouton de mon habit :

— Si vous voulez, me dit-il, dimanche soir nous irons à leur église.

— Pourquoi ? y a-t-il quelque chose de curieux à voir ?

— Comment, quelque chose de curieux ?... Ils ont deux églises rivales, une presbytérienne et une catholique. Eh bien, dimanche dernier, on fut obligé d'y envoyer la police. Quand elle arriva sur les lieux, les fidèles étaient en train de se casser les bancs de leurs chapelles respectives sur la tête. Et vous me demandez si c'est drôle à voir ?...

Je pris congé du facétieux photographe et regagnai ma pension. Une jolie collection de pensionnaires qu'il y avait là ! Tous plus laids et vulgaires les uns que les autres. Sur cent touristes que nous avons remarqués à Saint-Augustin, quatre-vingt-dix étaient évidemment des gens de peu d'éducation. La chose est bien simple à expliquer. A part les riches propriétaires, personnes très distinguées, qui ont une résidence d'hiver dans ces stations du sud, les gens de la haute classe vont passer la saison rigoureuse en Europe.

Un fait qui nous a frappé, partout aux Etats-Unis, à la pension comme dans les grands hôtels, c'est la rapidité avec laquelle les Américains expédient leurs repas. Souvent, nous avons vu trois tablées se succéder à nos côtés pendant que nous prenions notre dîner. Pour l'Américain, manger est une affaire qu'il faut bâcler au plus vite. Chez nos voisins *time is money*, voyez-vous !

Sereine et tiède comme une de nos belles soirées du mois d'août, cette nuit du 12 février descend sur la ville qui, contrairement à nos cités du nord, semble plutôt s'éveiller que se laisser aller doucement au sommeil. Pendant la chaleur du jour, à part les étrangers qui errent dans les rues, promenant leur personne ennuyée, marchant sans but ou regardant d'un air distrait les curiosités étalées dans les vitrines, on aperçoit assez peu les gens de la place, les femmes surtout, qui se tiennent au frais à l'intérieur des maisons ou dans leur jardin. Mais, à peine les dernières clartés du jour se sont-elles éteintes, que la vie renaît dans la ville engourdie par l'ardeur d'un soleil du midi. Hommes et femmes sortent des habitations pour jouir de la douce fraîcheur d'une nuit floridienne. Les boutiques s'illuminent, les rues se remplissent d'une foule animée qui va, vient, causant avec abandon. Les trois grands hôtels de la place s'éclairent à *giorno* : du haut en bas de leurs larges vérandas circulaires, pendent des fanaux de diverses couleurs, tandis que dans les spacieux parterres des lanternes vénitiennes sont accrochées aux palmes des datiers qui balancent gracieusement leurs longs éventails à travers lesquels, comme des diamants, scintillent les étoiles. Toute la population nomade qui fuit, durant l'hiver, les rigueurs du nord pour aller se baigner dans les tiédeurs du sud, se répand hors des hôtels dont elle encombre les galeries. Les hommes fument leur cigare ou errent de groupe en groupe, causant, la bouche en cœur, avec les dames qui, tête nue, ou une blanche mantille à jour jetée sur les épaules ou

les cheveux, lancent de frais éclats de rire au nez de ces muguettes en frais d'amabilité. Des fenêtres ouvertes du salon d'un hôtel s'échappe la mélodie langoureuse d'une valse que chante une harpe accompagnée d'un piano, et j'aperçois des danseurs enlacés qui tourbillonnent sous l'éclat des lustres. Le propriétaire de l'établissement d'à côté a retenu les services des musiciens de la garnison qui, installés dans un coin de la cour, jettent à la brise parfumée des senteurs de l'oranger, de l'acacia, du magnolia ou des lauriers-roses en fleurs, les accords voluptueux de la valse de *Faust*, pendant que, à travers les traînées de lumières multicolores que projettent les lanternes accrochées aux branches des chênes toujours verts ou au panache mouvant des palmiers, ondulent et se croisent les valseurs dont les pieds glissent sans bruit sur les feuilles de rose ou d'orange parsemées sur la pelouse. Du haut d'un balcon voisin tombent les notes perlées d'une romance chantée par une voix pénétrante comme un regard de ces grands yeux noirs de créole qui nous ont fixé tantôt, près de la *piazza*, et dont le brûlant souvenir hante encore notre mémoire. D'un coin plus sombre de la rue, monte une douce chanson nègre murmurée par un groupe de noirs assis dans l'ombre. Un baryton chante gravement l'air, tandis qu'une voix claire de ténor l'accompagne, dominant, *sotto-voce*, la tierce au-dessus. Et le chœur, basses et soprani, reprend le refrain avec cet ensemble et cette entente de l'harmonie si remarquable chez ces pauvres gens qui n'ont jamais appris les préceptes de l'art. La nature leur a fait la voix et l'oreille musicales, et ils laissent leur âme exhiler sa note triste, écho d'un récent esclavage, qui traverse de sa mélodie plaintive la joie bruyante de ces blancs par lesquels naguère encore ils étaient asservis.

Si, vous sentant isolé, vous, étranger perdu dans cette foule en liesse, vous laissez vos pas errer avec vos pensées dans les rues étroites et brillamment éclairées par les lumières des boutiques, les mille et un bibelots qui s'étalent dans les vitrines—objets d'une industrie et d'un commerce spéciaux à l'endroit—ont bientôt dissipé votre mélancolie en attirant votre attention. Ce sont mille et une bagatelles faites de tout autant de petites productions du pays, et que l'industrie locale travaille, transforme, embellit, pour soutirer quelque argent à ces grands désœuvrés, à ces belles oisives, venus ici de tous les Etats de l'Union pour trouver un peu de cette santé qui leur manque et y laisser en échange beaucoup de cet or dont ils sont bien pourvus. Eventails, fleurs délicatement découpées dans des plumes d'oiseaux rouges, verts, bleus et blancs ; coquillages étincelants des mers du midi ; dents d'algator montées en épingles et en boucles d'oreilles et mariant leurs fauves montures d'or avec leur blancheur de jeune ivoire ; couteaux à papier, pipes, coffrets, porte-cigares ciselés et taillés dans les différents bois du pays ; éventails et chapeaux tressés artistement avec des joncs ou les longues feuilles du latanier ; bijoux faits avec certains petits colimaçons polis et brillants ; tout cela s'étale dans les vitraux, chatoyant sous la lumière des boutiques, chantant tous les tons de la gamme des couleurs, forçant les regards et la curiosité, chatouillant la convoitise des passants.

Et puis, ici c'est un espadon desséché avec son bec armé de cette longue scie redoutée de la baleine ; là un merveilleux flamand rose empaillé à côté de mignons colibris vêtus d'azur, d'émeraude et d'or. Tout auprès et leur faisant un hideux repoussoir, une famille de jeunes aligators vivants exhibent leurs formes grotesques dans un vivier qui occupe toute la partie inférieure de la vitrine. L'intéressante famille que ces diminutifs de crocodiles ! Ils sont là une trentaine au moins, tous sortis du réservoir rempli d'eau fraîche et couchés pêle-mêle ; les plus grands regardant avec de gros yeux les badauds qui les contemplent et, sans doute, réfléchissant que ce serait bien bon à croquer tous ces nez et ces joues dont une seule vitre les sépare ; les plus petits, ignorant encore ces appétits malsains, bâillent en montrant des incisives pleines de promesses ou dorment avec l'ingénuité de l'enfance. En voici un groupe qui a toute ma sympathie : ils sont comme ça sept ou huit bons petits enfants d'aligators qui font leur dodo ; deux d'entre eux sommeillent littéralement dans les bras l'un de l'autre, ayant chacune une patte passée autour du cou de son jeune frère, tandis que trois de leurs aînés ont la tête appuyée sur la carapace d'une tortue qui, le chef et les pattes rentrés dans l'écaille qui lui sert à la fois d'habit et de forteresse, dort aussi paisiblement que si l'ennemi n'était pas à ses portes.

Pendant que nous étudions les mœurs tout à fait bourgeoises de cette intéressante famille, voici que deux charmants minois créoles se penchent à côté de nous, vers la fenêtre, avec de petits cris moitié craintifs, moitié rieurs. Toutes deux sont enveloppées dans une mantille tricotée en fine laine blanche qu'elles ont jetée sur leur tête et rattachée sous le menton ; de sorte que je n'aperçois que leur petit nez mutin aux fines ailes roses et frémissantes, leurs joues mordues par les chauds baisers du soleil, et leurs yeux, oh ! mais leurs yeux ! étincelants comme deux charbons ardents. Il doit faire une jolie chaleur de passions contenues dans ces têtes mignonnes de vierges floridiennes, nées dans la patrie des fruits d'or et des oiseaux couleur de feu !

Mais, légères comme des papillons qui, à peine posés, reprennent leur vol capricieux, les deux jouvencelles continuent leur promenade un instant interrompue. Leur taille svelte et leur démarche onduleuse se perdent, avec leur gentil babil, au milieu de la foule allant et venant dans l'étroite rue qu'elle encombre.

Tout rêveur, égrenant les pensées que le rayonnement de ces grands yeux noirs a fait jaillir dans mon cerveau déjà surchauffé par le soleil du midi, je regagne à pas lent mon logis. C'est, dit-on, la plus vieille maison de la ville et bâtie sur le modèle des anciennes habitations espagnoles de Saint-Augustin : balcon sur la rue ; à l'intérieur double galerie couverte et ouvrant par des arches de pierre sur le jardin et la cour pavée en espèce d'asphalte faite de *coquina*. Je monte à la partie supérieure de la véranda et m'y assieds, laissant mes regards errer sur la baie qui dort à mes pieds sous la protection du phare dont le grand œil calme veille, là-bas, au front ténébreux de la nuit.

Il y a cinquante ans, cette maison où nous logeons était la plus gaie de Saint-Augustin. Elle était alors habitée par le général Hernandez, dont la nièce, madame Sanchez, est maintenant propriétaire. Alors, il ne se passait pas de semaine qu'il n'y eût ici soirée brillante. Une foule élégante remplissait les vastes pièces richement ornées. Quand les ardeurs de la valse forçaient les danseuses à venir respirer une bouffée d'air frais, galants cavaliers et belles jeunes femmes se répandaient au dehors par les arches donnant de plein pied de la salle du bal sur le jardin éclairé par des lanternes de couleur. Et là, dans la voluptueuse fraîcheur d'une nuit méridionale, sous les orangers et les magnolias en fleurs, respirant les parfums enivrants d'une végétation choyée par le soleil, se promenaient les amoureux appuyés l'un sur l'autre et se murmurant l'éternel duo de l'amour qui, depuis six mille ans, s'échappe en notes passionnées des lèvres des amants.

De toute cette radieuse jeunesse, de cette vie luxueuse, que reste-t-il aujourd'hui ? Une maison dénudée, les plus beaux meubles ayant servi de combustible pour chauffer quelques-uns des officiers de l'armée du Nord quand elle occupa la ville ; et puis, une vieille dame—la nièce du général Hernandez—à la mine distinguée, mais dont les chagrins les plus aigus ont creusé leurs sillons sur la figure à jamais désolée. Songeant à son mari, à son fils aîné, au service du Sud, tués par la guerre, à sa fortune anéantie, elle promène, abattue, sa tristesse digne de grande dame ruinée dans cette vaste demeure arrachée avec peine au gouvernement américain qui en avait pris possession, et, pour ne pas mourir de faim, elle loue à des étrangers quelques-unes de ces chambres qui furent témoins des splendeurs de sa jeunesse et de ses joies d'épouse et de mère.

Cette navrante histoire est celle d'un très grand nombre de familles des Etats du Sud ; et il ne faut pas les interroger longtemps pour que les sentiments de haine qu'elles entretiennent sourdement contre le Nord se fassent jour. Cette animosité va-t-elle réellement s'affaiblissant comme le prétendent les gens du Nord ? Tant mieux, si tel est le cas, pour l'homogénéité de la grande République. Il nous a paru, pourtant, que les cicatrices des blessures faites aux *susdites* sont encore bien fraîches, et qu'on ne pourrait pas appuyer imprudemment dessus sans en faire de nouveau couler le sang.

JOSEPH MARMETTE.

Menus propos de printemps :

— Mme X... est vraiment jolie ! C'est dommage que son nez bourgeoise.

— Je croyais que tu lui faisais la cour ?

— Oh ! pour la chute des feuilles, seulement.

* *

X..., qui s'est déjà ruiné trois ou quatre fois, n'a plus depuis deux ans le moindre argent dans sa caisse ; il n'en continue pas moins à très bien vivre ; il commence à engraisser, et une douce rotundité lui donne un petit air imposant qui ne lui messied pas. Un de ses amis le rencontre.

— Comment, fait-il, étonné, c'est à toi ce ventre-là ?

— Non, mon ami, répond X. ; c'est à mes créanciers.

* *

Un noir du plus beau teint comparait, accusé d'avoir chipé je ne sais plus quoi.

Le président l'interroge et lui demande où il est né.

— A Paris, répond le superbe noir.

— Comment !... à Paris ?...

— Oui ; rue Montmartre.

— Pourtant... votre couleur... vous m'étonnez, en vérité.

— Que voulez-vous que j'y fasse ? Je suis né à Paris.

Le président ne cesse de marmotter :

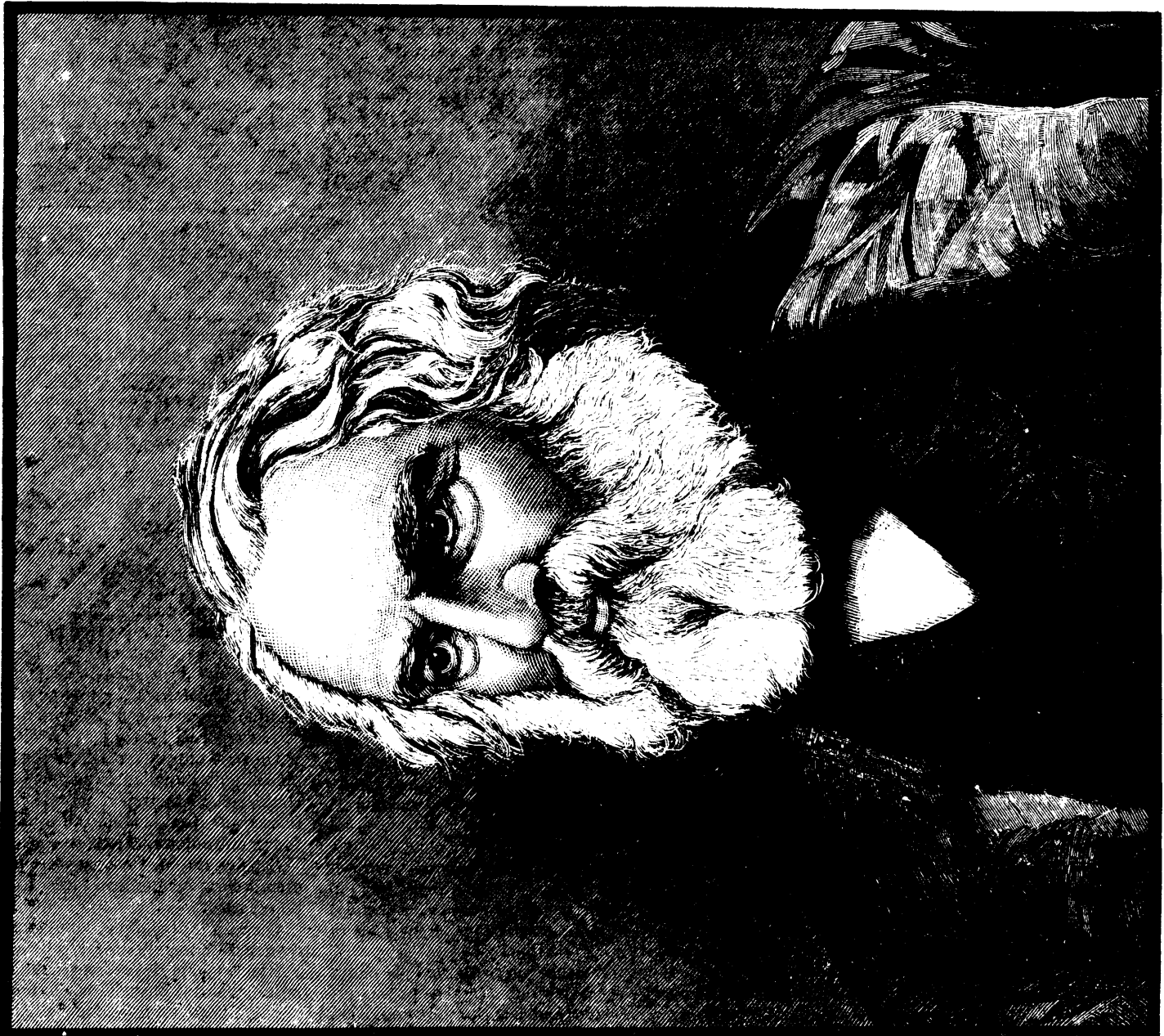
— C'est drôle, dit-il en se penchant vers son voisin de droite ; je l'avais pris pour un nègre.

* *

Aucun danger de la maladie des reins ou des rognons si vous faites usage des Amers de Houblon. C'est un des meilleurs remèdes de famille. Essayez-le ; n'en prenez point d'autres.



M. BRADLAUGH
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES



HENRY WADSWORTH LONGFELLOW, DÉCÉDÉ LE 23 MARS 1882

NOS GRAVURES

Un bal sur la glace, à Ottawa

Ce n'est pas en France, on le devine, et surtout pendant l'hiver présent, que l'artiste à qui nous devons le tableau de cette curieuse fête a pu trouver les éléments de son dessin : les divertissements, chez nous, ont perdu, depuis longues années déjà, leur originalité et leur entrain ; la vieille gaieté française est en péril et pour bien des causes, parmi lesquelles il faut, hélas ! faire la part aux événements : aussi le croquis de ce bal paré sur la glace nous vient-il du Canada, et nous donne-t-il à penser que les habitants de ce pays heureux, avec l'amour toujours persistant de l'ancienne patrie, en ont conservé également les traditions aimables et joyeuses.

Certes, devant le gai coup d'œil que présente cette fête mondaine unissant les plaisirs du patinage et de la danse, à la vue de ces jeunes visages animés par le mouvement et le grand air, il est permis de douter que Joseph de Maistre eût songé à renouveler sa fameuse philippique, d'ailleurs si pleine de bon sens, contre les bals et les autres distractions de ce genre. En revanche, on se figure sans peine l'enthousiasme dont Lamartine se fût senti transporté, lui qui a dépeint avec une sorte d'enivrement le plaisir et la poésie du patinage, dans une page assez peu connue, si je ne me trompe, et que je regrette de ne pouvoir citer ici, faute de place.

—(Univers Illustré.)

H. VERNY.

Une visite indiscreète

Brûlante est la chaleur de cette belle après-midi d'été ; pas un souffle ne rafraîchit l'air et n'agite les branches des arbres ; l'eau même se repose immobile, sans un murmure. Le pêcheur, lassé d'attendre le fretin paresseusement caché dans ses retraites, a pris un livre et se contente de surveiller du regard, par intervalles, le flotteur de sa ligne, qui surnage, hélas ! avec la plus déplorable persévérance. Puis, au milieu du calme plat qui l'environne, au milieu de la chaleur pénétrante et molle, étendu à l'ombre protectrice d'un grand saule riverain, il s'abandonne insensiblement au repos qui berce, autour de lui, la nature ; ses yeux se ferment, il se laisse aller à la torpeur envahissante et le livre lui tombe des mains... Cependant le dormeur ne tarde pas à exciter la sollicitude toute particulière d'une intéressante colonie qui folâtrait au loin, dans l'herbe verte, sous le clair soleil. Les charmants animaux, dont la curiosité naturelle était vivement excitée par la vue de cet envahisseur installé dans leur domaine, l'avaient d'abord contemplé de loin, timidement, un peu comme les grenouilles du bon La Fontaine examinent le soliveau qui leur tombe du ciel. Mais peu à peu, après de prudentes reconnaissances, quelques audacieux donnent l'exemple du sans-gêne, et toute la bande encouragée accourt de toutes parts avec l'aimable pétulance de cet âge heureux de la jeunesse. Et cependant le pêcheur sommeille plus profondément encore... il rêve peut-être !... il sortira trop tard de son engourdissement, et ses hôtes indiscrets auront librement fourragé dans ses provisions et dispersés ses appâts... Ah ! que tes rêves soient heureux, brave homme, assez heureux pour compenser l'horreur subite de ton réveil !

M. Bradlaugh

M. Bradlaugh est ce membre de la Chambre des Communes, devenu célèbre du jour au lendemain, pour avoir refusé de prêter serment sous forme religieuse, en déclarant qu'il ne croyait pas en Dieu.

C'était il y a près de deux ans. Il avait été envoyé une première fois à la Chambre par les électeurs de Northampton. Repoussé, il avait insisté, s'était insurgé contre l'autorité du président et pour ce fait avait été un instant incarcéré dans la Tour de l'Horloge. Cependant une proposition faite par M. Gladstone est adoptée par la Chambre. En vertu de cette proposition, il est permis à M. Bradlaugh de siéger et de voter sans prêter le serment d'usage dès qu'il aura remplacé ce serment par une simple affirmation, mais avec toutes réserves sur la responsabilité légale pouvant résulter pour lui de ce mode de procéder.

En effet, au paragraphe 5 d'un acte du 30 avril 1866, modifiant la loi relative aux serments parlementaires, il est dit que tout membre de la Chambre des Communes, votant en cette qualité sans avoir prêté le serment dont le texte est contenu dans cet acte, sera, chaque fois qu'il votera dans ces conditions, passible d'une amende de 500 livres sterling, recouvrable au moyen d'une action intentée par quelque personne que ce soit devant l'une des cours supérieures de la reine, siégeant à Westminster.

Le lendemain de la proposition Gladstone, M. Bradlaugh se présente donc à la Chambre, affirme ; puis, ayant échangé suivant l'usage, un serrement de main avec le président (speaker), il prend place et vote sur une question à l'ordre du jour. Mais, il quittait à peine le Parlement, qu'on lui remettait un acte judiciaire, un *verdict*, par lequel une personne du nom de Lewis Clarke,

l'assignait en paiement de la somme de 500 livres sterling, en vertu de l'acte mentionné plus haut. Condamné une première fois, puis une seconde fois, M. Bradlaugh change alors de tactique et offre de prêter le serment dans les termes prescrits par la loi ; mais cette offre est repoussée à cause de sa première déclaration et son élection annulée.

Réélu de nouveau par le bourg de Northampton, M. Bradlaugh, malgré les efforts du gouvernement, vient de rencontrer de nouveau à la Chambre un refus formel. Il a été expulsé et s'est retiré mais pour repaître bientôt. Il entre inopinément dans la salle, se dirige vers la barre, lit la formule du serment, baise une bible qu'il a apportée, appose sa signature à la formule du serment et, avant que la Chambre soit revenue de sa surprise, prend place sur son banc, en disant que désormais il a le droit de siéger. Mais le président, qui ne l'entend pas ainsi, le fait sortir, et une discussion très vive s'engage. La Chambre est insultée, dit-on, le serment profané. Cependant la décision à prendre est renvoyée au lendemain, et l'on sait quelle a été cette décision : l'annulation de l'élection de M. Bradlaugh qui, on le sait aussi, s'étant représenté à Northampton, vient d'être une fois encore réélu ; et ce sera inutilement, comme devant. En effet, dans la séance du 6 de la Chambre des Communes, sir Stafford Northcote, ayant demandé que la Chambre maintint sa résolution de refuser le serment de M. Bradlaugh. M. Marjoribanks propose un amendement portant que la loi soit modifiée de façon à laisser chaque député libre de prêter serment ou de faire une simple décoration. Mais, après une discussion fort animée, l'amendement est rejeté et la motion de sir Stafford Northcote adoptée. Décidément les électeurs de Northampton ne seront pas représentés à la Chambre des Communes.

M. Bradlaugh a aujourd'hui quarante-neuf ans. Il porte les cheveux assez longs et rejetés en arrière. Fils d'un clerc d'avoué, il a été successivement employé chez un marchand de charbon, soldat dans un régiment de cavalerie, puis clerc d'avoué comme son père et enfin écrivain et conférencier. Il est actuellement propriétaire d'un journal intitulé le *National Reformer*. Il professe hautement l'athéisme et le républicanisme et réclame l'abolition complète des lois de primogéniture, la mise en culture de toutes les terres en friche, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

AMIS ET ENNEMIS

Les rumeurs de guerre continuent à circuler de plus en plus en Europe, et dans nombre de chancelleries on se croit à la veille d'un embrasement général. C'est encore M. de Bismarck qui préparerait la guerre. Mais, dira-t-on, pourquoi veut-il encore une nouvelle levée de boucliers : ne sait-il pas que la France n'attend qu'une occasion favorable de prendre sa revanche, et que cette occasion elle la trouverait dans l'éventualité d'une guerre entre l'Allemagne et la Russie ? M. de Bismarck a songé à tout et, d'après ceux qui sont au courant des choses, il aurait mis assez l'Espagne, l'Italie, la Belgique et même la Turquie dans ses intérêts pour être certains que ces puissances tiendraient la France en respect et le laisserait se débattre avec la Russie. Un journal français décrivait dernièrement la position de l'Europe à la veille des événements. Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt une partie de cet article :

.....
 "Le cri de guerre de Skobelev, éclatant brusquement comme un défi à l'Allemagne, a pu surprendre ceux qui ne voient que la superficie des choses ; mais pour tous les esprits initiés à la politique, il n'a fait que traduire la haine invétérée de deux races et l'antagonisme profond de deux empires.

"L'ennemi, s'écriait à Paris le héros de Plewna, l'ennemi, c'est l'Allemand !" Et à son passage à Varsovie, en prononçant devant les officiers russes une harangue véhémement contre l'Allemagne, il ajoutait avec énergie : "Un homme a fondé par le fer et le sang un empire qui ne pourra être détruit que par le fer et le sang de la Russie !"

Au moins, en arrivant à Saint-Petersbourg, Skobelev a-t-il été puni de ce langage et frappé de disgrâce ? Tout au contraire. Il garde son rang et son commandement ; il est reçu par le czar ; il confère avec le général Ignatieff et le ministre de la guerre ; il assiste à des banquets organisés en son honneur par les officiers russes, qui signent une adresse enthousiaste pour demander la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche !

On dit que l'empereur Alexandre a blâmé ces provocations. Il a pu le faire avec sincérité, mais serait-il lui-même assez fort pour arrêter le mouvement qui entraîne tout son peuple ? Il y a des courants impossibles à maîtriser, et celui qui emporte en ce moment le vieux parti moscovite semble irrésistible.

D'autre part, l'effervescence ne paraît guère moins vive en Allemagne et en Autriche, où les préparatifs militaires sont poussés avec une activité fiévreuse. On augmente les fortifications de Pozen et de la Baltique : on concentre des troupes dans les principales garnisons

de l'Est ; on distribue à profusion dans l'armée des cartes de la Pologne russe, comme à la veille d'une entrée en campagne.—Est-ce donc le grand duel des deux races, des Slaves et des Germains, qui va enfin s'ouvrir ?

Dans ce cas, c'est l'Autriche qui engagerait le fer, en ayant la Turquie pour avant-garde et l'Allemagne pour réserve.

Déjà une certaine agitation se manifeste en Pologne, sur ce sol héroïque appelé à devenir le champ de bataille de ses spoliateurs divisés, et qui sait si une justice supérieure ne songe pas à venger ainsi l'iniquité du dernier siècle !

La Turquie ne bornerait pas sa participation à un rôle actif en Europe. Elle occuperait l'Egypte, au nom des droits de suzeraineté que lui reconnaissent les conventions internationales. Elle masserait des forces dans la Tripolitaine, où ses bâtiments de transport débarquent déjà des canons et du matériel de guerre. Enfin, solidement appuyée sur la terre d'Afrique, elle y exciterait contre nous le fanatisme religieux, en nous mettant partout aux prises des frontières de la Tunisie à celles du Maroc, avec un soulèvement général de l'Islamisme.

N'est-ce qu'une hypothèse, ou bien les dépêches d'Algérie ne laissent-elles pas entrevoir les lignes d'un plan d'ensemble ?

La Tunisie, qui semblait sommeiller, se réveille ; on attaque nos nationaux jusque dans la capitale, à l'ombre même du drapeau du consulat, et nous apprenons par les correspondances les plus sûres que les tribus rebelles, dont nous avions saisi toutes les armes, sont maintenant pourvues de fusils perfectionnés d'origine italienne, qui atteignent nos soldats à 800 mètres, et qui arrivent aux insurgés par la Tripolitaine.

D'autre part, le Sud Oranais s'agite, et, en donnant la main aux nomades insoumis de l'Ouest, nous crée des difficultés jusqu'aux confins du Maroc.

Est-ce le hasard qui a produit tous ces faits, ou plutôt leur coincidence avec les événements prévus en Europe n'est-elle pas de nature à inquiéter vivement les esprits ?

Le gouvernement lui-même semble s'en émouvoir et en comprendre enfin la gravité : car il a invité le général Saussier à quitter Paris en hâte pour regagner son poste, et en même temps il a saisi la Chambre d'une demande de crédit extraordinaire de 8 millions et demi pour faire face aux dépenses imprévues du trimestre prochain.—Que se passe-t-il donc, et après tout l'argent englouti dans l'expédition néfaste de l'année dernière, combien va-t-il falloir en sacrifier encore pour entretenir une occupation stérile ?

Car nos soldats ne se battent pas ; ils n'ont affaire qu'à un ennemi invisible, qui ravage, incendie, pille, assassine—et s'enfuit vers la frontière ou le désert. "Nos troupes pourrissent sur place," suivant l'énergique et douloureuse expression d'un général ;—et nous avons ainsi un corps d'armée de cinquante mille hommes immobilisé, avec la perspective d'incessants renforts à lui transmettre, alors que demain peut-être une circonstance impérieuse pourrait exiger l'utilisation de toutes nos forces sur le continent...

Allons droit aux choses et parlons sans détour. Aussi bien, nous n'inventons rien et nous nous bornons à dire tout haut ce qui se colporte tout bas dans certains salons politiques.

En jetant l'Autriche sur la Russie et en mêlant l'Allemagne à ce choc formidable, M. de Bismarck a le dessein de paralyser la France et de l'empêcher de tendre la main à l'un des combattants.—Il n'y a aucune opposition d'intérêts entre la France et la Russie ; il n'y a non plus aucune antipathie entre les deux peuples, et peut-être les vaincus de 1870 auraient-ils été tentés de s'unir à leurs anciens adversaires de Crimée pour tâcher d'abattre ensemble le colosse militaire qui oppresse le continent.

C'est pour empêcher cette alliance que le chancelier, qui trône à Constantinople, nous aurait suscité les embarras nouveaux qui se trahissent en Tunisie, et la guerre religieuse qui va menacer une fois de plus notre domination africaine.

Ce n'est pas tout. En nous créant une occupation absorbante et ruineuse au-delà de la Méditerranée, le chancelier se serait ménagé d'autres moyens de nous contenir par des traités offensifs et défensifs avec deux Etats, d'importance inégale, mais dont la position stratégique compense à notre égard l'infériorité militaire.

Il s'agit de l'Espagne et de la Belgique. On prétend que ces deux pays, malgré la neutralité officielle de l'un d'eux, seraient éventuellement engagés contre nous, et auraient accepté la mission de nous traverser au Nord comme au Sud, en immobilisant nos forces entre deux actions concertées.

Sans doute, M. Canovas n'est plus ministre, mais qui oserait garantir que ses idées n'ont pas survécu à son pouvoir ?

Quant à la Belgique, que tant de liens auraient dû rattacher à nos destinées, elle a glissé peu à peu vers l'Allemagne, et des alliances de famille ont achevé le rapprochement ébauché par la politique.

Reste l'Italie qui semble d'ailleurs aller au-devant des offres en redoublant ses manifestations haineuses contre la France et en se préparant avec affectation à la guerre

qu'elle pressent. C'est ainsi qu'elle célèbre le centenaire solennel des Vêpres siciliennes, et qu'elle vient d'augmenter son budget militaire de 200 millions, en déployant une grande activité dans ses ports.

Tel est l'état de l'Europe, avec tous les éléments combustibles qu'y ont amassés la rancune et l'ambition et qu'a savamment attisés la main du chancelier d'Allemagne. Qu'en sortira-t-il, et quel but peut viser l'homme fatal qui a machiné ce drame shakespearien ?

M. de Bismark, assure-t-on, convoiterait deux agrandissements de territoire : à l'Est, la plus grande partie de la Pologne russe, en poussant l'empire germanique jusqu'à la Vistule ; à l'ouest, le grand duché de Luxembourg, actuellement placé sous la souveraineté nominale de la Hollande, et qui commande notre frontière du nord-est, avec une citadelle considérée de tout temps comme une des positions les plus fortes de l'Europe.

Le Luxembourg ! Il faut lire le volume d'un intérêt si pressant et si triste que vient de lui consacrer un éminent diplomate, M. Rothan, pour se rendre bien compte de l'importance attachée depuis des siècles à sa possession. Dans aucun temps, la politique française ne l'a perdu de vue, et nos grands ministres ont toujours tenté de le rattacher à notre système défensif. Richelieu et Mazarin s'y employèrent de leur mieux, et le traité de Campo-Formio, en réalisant pour un jour ce rêve de notre vieille diplomatie, nous l'avait donné comme front d'attaque contre l'Allemagne.

De plus, ainsi cernée et isolée, la Hollande se verrait bientôt réduite à subir des conventions militaires, commerciales et maritimes qui seraient le commencement de son absorption.

Tel paraît être, dans son ensemble, le vaste plan de M. de Bismark et le double but pratique qu'il se propose.—L'heure de l'exécution est-elle proche ou bien n'assistons-nous encore qu'à des préliminaires ? C'est là le secret du joueur terrible de qui tout dépend et qui porte bien réellement, dans les plis de son manteau, le repos ou le bouleversement du monde.

Pour pressentir la résolution définitive de M. de Bismark, il faut avant tout chercher son intérêt.

Si nous avons affaire à un homme d'imagination, à un rêveur épris de chimères, nos calculs pourraient se tromper sur ses visées. Mais nous avons devant nous un homme éminemment positif, qui ne se met pas en frais "pour une idée" et auquel il faut des résultats palpables.

Or, il a intérêt, après avoir battu l'Autriche et la France, à briser le troisième grand empire qui, restant debout, pourrait balancer un jour sa puissance.

Il a intérêt à rectifier sa frontière polonaise, faible et délicieuse, en s'incorporant un territoire destiné à lui servir de puissante barrière contre le débordement slave.

Il a intérêt à s'annexer le Luxembourg, convoité depuis soixante ans, et à faire entrer la Hollande dans son orbite.

Il a intérêt à profiter de l'isolement actuel de la France, brouillée avec l'Italie pour l'affaire de Tunis, en froidure avec l'Angleterre par la rupture du traité de commerce, et disloquée dans tous ses services.

Voilà l'intérêt, et peut-être parle-t-il assez haut pour justifier de justes alarmes.

On disait hier à un diplomate éminent dans un salon : —Sommes-nous vraiment à la veille de quelque grande secousse ?

—Je n'ose pas dire à la veille, répondit le diplomate, mais à l'avant-veille."

CHOSSES ET AUTRES

Il y a quelques années, quelques actrices fondaient à Paris un club qui prenait le nom de *Club des Rieuses*, et dont un des statuts décretaient l'exclusion complète des hommes. L'institution a marché pendant quelque temps en restant fidèle à cette règle, mais les Rieuses ont fini par s'ennuyer ensemble et ne plus rire. Force leur a été de revenir sur cette décision, et elles ont fêté le changement en invitant leurs amis du sexe laid à un grand dîner, où les rôles ordinaires de la société ont été changés. C'étaient les dames qui faisaient les honneurs de la fête.

Nos lecteurs savent déjà que M. Sulte a entrepris de publier l'*Histoire des Canadiens-Français*, et nous sommes heureux d'annoncer que la première livraison de son ouvrage est prête. Nous l'avons sous les yeux et, si celles qui doivent suivre répondent à un si beau commencement, les souscripteurs ne seront pas déçus dans leur attente. L'exécution typographique de l'ouvrage est excellente ; le papier est un des meilleurs. Le format de l'ouvrage est l'in-quarto. Nous attendons que ce travail soit complet pour l'apprécier.

Il paraît que les sociétés de tempérance n'ont pas tout le succès qu'on en attendait. La consommation des boissons, loin de diminuer, augmente. Le *Times* publiait, il y a quelques jours, les lamentations d'un des apôtres de la tempérance de Hoyle, qui écrivait à ce journal que la Grande-Bretagne a dépensé, en 1881,

pour 127 millions de louis en *drinks* de tous genres, contre 122 millions l'année précédente. Ce résultat n'est guère encourageant. Or les apôtres ne sont pas bien convaincants ou les buveurs de la Grande-Bretagne sont très endurcis.

MM. Erckman-Chatrian viennent de faire jouer à la comédie française un drame intitulé *les Deux Frères*, rempli, dit la critique, d'effets dramatiques des plus puissants. Le grand ressort de la pièce est la haine de l'un des frères pour l'autre, dont triomphe l'amour d'une jeune fille. La pièce rappelle le *Roméo et Juliette* de Shakespeare, mais un Roméo et une Juliette bourgeois.

Un duel au pistolet a eu lieu dernièrement entre M. Périvier, du *Figaro*, et un M. Cornély, aussi journaliste ; les deux adversaires ont échangé une balle sans résultat, excepté pour le parapluie de M. Cornély qui, s'étant trouvé placé un peu trop loin de son maître, a reçu le plomb meurtrier. Cet accident a excité l'hilarité de tout Paris. On croit cependant M. Cornély fort aise que le malheureux riflard ait été frappé à sa place.

Nous lisons dans un journal parisien le conseil qui suit ; nous le reproduisons à titre de curiosité, étant bien sûr que pas une des amies de *L'Opinion Publique* ne voudra le suivre :

Aux oisives :

Il faut fermer les mains le moins possible, le mouvement répété des articulations rendant les pointures plus apparentes et très dures. La comtesse de Soissons, qui avait de fort belles mains, prenait soin de les garder toujours ouvertes.

La main gauche est plus petite que la droite, il faut la faire valoir... quand on pose pour la main.

On n'est pas plus ridicule.

Un homme qui a du pain sur la planche, c'est M. Jay Gould, le grand joueur à la bourse de New-York. Un des jours de la semaine dernière, il invitait quelques amis à venir le voir à son bureau et là, séance tenante, il leur fit voir différents stocks de chemins de fer dont il est propriétaire : il n'en avait que pour 53 millions, le pauvre homme ! On prétend que cette petite exhibition n'était faite que pour jouer un tour de sa façon. Les intimes sont allés répandre le secret que M. Gould avait en sa possession les actions du Western Union, de Wabash, etc., pour un montant fabuleux, et la foule en a conclu que puisqu'un homme aussi fin y plaçait ses petites économies, ces stocks offraient un placement avantageux. Et les valeurs de M. Gould de monter et M. Gould de vendre probablement !

L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.—La semaine dernière, dans le salon de l'évêché de Montréal, et en présence de Sa Grandeur, M. le chevalier Huguet Latour a présenté, au nom de l'Excellentissime et Révérendissime seigneur Vincent Bracco, Patriarche latin de Jérusalem et Grand-Maitre de l'Ordre Sacré et Militaire du Saint-Sépulcre, le diplôme de cet Ordre, aussi ancien qu'illustre, aux messieurs suivants :

M. Urgel-Eugène Archambault, officier d'Académie, principal de l'Académie commerciale catholique et de l'Ecole polytechnique de Montréal.

M. Edward Murphy, négociant.

M. Ernest Smith, greffier-adjoint de l'Assemblée législative.

L'origine de l'ordre du Saint-Sépulcre se perd dans la nuit des temps. Son institution, toutefois, se trouve dès le 15^e siècle sanctionnée par les Souverains Pontifes et réglée par les statuts opportuns. Il est conféré par le Patriarche de Jérusalem, au nom et par l'autorité du Saint Siège.

Parmi les réclamations qui sont maintenant faites au Congrès, il y en a une qui est tout à fait romanesque, c'est celle des descendants de Nicolas et Marc Antoine Fouquet. Ils vinrent avec Lafayette en 1776, comme fabricant de poudre, et devinrent les fournisseurs des "rebelles" patriotes.

Marc, le fils, devint amoureux de miss Lydia Giddings, d'Exeter, New-Hampshire, et ils se marièrent en 1780.

A la fin de leur service, le père et le fils présentèrent un compte au Congrès Continental, de \$34,550. Le compte fut vérifié et accepté, mais pas payé.

Le vieux père retourna en France pour y mourir. Le fils et son épouse allèrent s'établir à Tobago, où ils laissèrent après leur mort deux filles dont l'une ne laissa pas d'héritiers ; l'autre se maria et laissa cinq enfants qui, dernièrement, firent la découverte du compte de leurs ancêtres. Ils demandent au Congrès actuel d'y faire justice.

Depuis 100 ans, si le Congrès alloue la demande—et il devrait le faire—ce compte se monterait, à intérêt simple de six par cent, à la belle somme de \$207,354. C'est une bonne tuile à recevoir.—(*Courrier de l'Illinois.*)

Mme de X... voit entrer, l'autre matin, chez elle, sa camériste éplorée :

—Ah ! madame... si vous saviez ! Un si beau garçon... mon fiancé... Jean, le valet de chambre de M. le comte...

—Eh bien ?

—Il est mort hier, madame... Et je vous demande la permission de m'absenter demain matin, pour aller à son enterrement... Ah ! que je suis malheureuse !

Devant une douleur si navrante, Mme de X... accorde naturellement le congé demandé.

Le lendemain, à midi, sa camériste se présente, tout de noir habillée !

—Eh bien, ma pauvre fille, demande Mme de X... tout s'est-il bien passé ?

—Très bien, madame ! Ah... à propos... je dois prévenir madame que je vais me marier !

—Comment... mais, ce matin même, ne venez-vous pas... ?

—Justement, madame. A l'enterrement de ce pauvre Jean, j'ai fait la connaissance de son frère... un beau garçon aussi... En revenant, nous sommes allés faire une promenade ensemble... Et alors, madame, nous nous épousons tout de suite.

Un bon religieux, orateur des plus médiocres, prêchait le Carême dans un village de la Champagne.

Ses auditeurs s'étant mis à rire plusieurs fois :

—Vous riez, parce que je prêche mal ? leur dit-il. Mais riez de moi, c'est riez de vous-mêmes, car je vous prie de croire que, si j'étais plus éloquent, on ne m'aurait pas envoyé prêcher ici !

On annonce à un financier, que les derniers événements ont mis à sec, qu'un de ses amis est devenu fou.

—Voyons !... fait-on pour le consoler, il est plus à plaindre que vous !

—Oh ! non... c'est un veinard, il n'a perdu que la tête !

La vicomtesse de Gammelac à son mari :

—J'ai invité trente personnes à dîner.

—Encore du tracas !

—Oh ! ne vous occupez de rien ; ma mère se mettra en quatre.

—Merci ! Quatre belles-mères ! J'en ai assez d'une.

—Connaissez-vous le docteur Z... ?

—Il vient de passer près de nous et vous ne l'avez pas salué.

—Comment ! c'était lui ?

—Parfaitement ; il a bien mauvaise mine.

—Ne m'en parlez pas, je le prends toujours pour un de ses malades.

Mme Cardinal a des scrupules !

Notre confrère X... lui proposait un rôle pour sa fille dans une pièce qu'il destine à l'Odéon.

—C'est facile à interpréter, disait X..., ma pièce est écrite en vers libres...

—Monsieur ! répondit Mme Cardinal indignée, ma fille n'en est pas encore là !

L'Huile de St. Jacob guérit le Rhumatisme. Je me suis convaincu écrit un éditeur ; j'ai souffert d'une douleur aiguë à l'épaule, et l'automne dernier je ne pouvais me rendre au bureau. Dernièrement je ressentis une douleur plus forte encore, et j'essaye l'Huile de St. Jacob comme dernière ressource. Je dois le dire avec franchise : cette Huile possède des qualités curatives merveilleuses ; après quelques applications, les douleurs avaient disparues. Après un pareil résultat, je ne saurais trop proclamer l'efficacité de l'Huile de St. Jacob.—G. A. Heilman, éditeur, *Republican*, Pittsburg Pan.

MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirup Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. *Les Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.



DE PROFUNDIS

Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs une pièce de vers d'un poète français, peu connu parmi nous, M. Déroulède. Nous avons formé le projet de donner de temps à autre des extraits des poètes contemporains. Dans les vers qui suivent, M. Déroulède blague les marseillais en feignant de croire qu'ils n'ont pas voulu se battre pendant la guerre franco-prussienne.

Tu l'as bien connu ? C'était un grand diable,
Leste comme un cerf et fort comme un bœuf ;
Le causeur d'ailleurs le plus agréable . . .
Il briaait un sou, comme on casse un œuf.

Il vous soulevait un poids fantastique,
Et puis, tout ainsi que s'il n'eût rien eu
Il allait, venait, comme un vrai moustique . . .
C'était un gaillard ! Tu l'as bien connu

Ce n'était pas lui qui voulait la guerre,
Et je puis jurer qu'il a voté non ;
Mais, quand il a vu qu'il fallait la faire,
Il a dit : « Eh bien, qu'ils la fassent donc ! »

Que si quelqu'un eut la sottise extrême
D'aller au combat avant d'être instruit,
De prendre un fusil sans voir son système,
Tu l'as bien connu ? ce n'était pas lui.

Les Français de France ont la tête prompte ;
Mais lui de Marseille est homme de poids,
Il sait qu'on ne meurt jamais qu'une fois,
Et que cette fois vaut bien qu'on la compte.

« D'ailleurs, disait-il, de plus ou de moins
« Qu'est-ce qu'un soldat, dans l'armée immense,
« Dans tous les duels il faut des témoins,
« Nous serons témoins des Français de France.

« Nous ne demandons qu'à les applaudir,
« Nous sommes encor meilleurs que sévères,
« Un peu de victoire est bon aux affaires,
« Et puis triompher fait toujours plaisir.

« Maintenant s'ils n'ont ni force ni chance,
« Si ces gens du Nord se font battre exprès :
« Eh bien ! mais alors reste la Provence !
« Qu'on y vienne un peu, nous serons tout prêts ! »

Effectivement, tout prêt à combattre,
Faisant l'exercice, ayant deux fusils,
Parlant comme trois, criant comme quatre ;
C'était un troupière des plus réussis.

Et quand il apprit qu'aux champs de l'Alsace,
Le dieu des combats nous abandonnait,
S'il n'eût écouté que sa folle audace,
Il allait partir, mais il se tenait.

« Plus tard, disait-il, je crois que la France
« Sera trop heureuse en me retrouvant ;
« Montrons-nous de loin, comme l'Espérance,
« Et, pour rester fort, gardons-nous vivant. »

Et voilà qu'un soir, au sortir de table,
Cet excellent bon avait bien dîné ;
Un farceur, pour qui rien n'est respectable,
S'avance tout brusque et lui dit au né :

Qu'on voit au lointain un bateau qui bouge ;
Qu'on le croit prussien, qu'il vient vers le port.
Le pauvre garçon est pris d'un transport :
De blanc qu'il était il en devient rouge,
De rouge violet, et de violet . . . mort !

P. DÉROULÈDE.

ANNE DU VALMOËT

PAR
M. MARYAN.

XIII

(Suite.)

Beaucoup de déboires l'attendaient dans cette union : la résistance et l'inimitié enfantine de sa belle petite-fille, des dé sastres financiers qui réduisirent son mari à une pauvreté absolue, enfin, une maladie incurable qui enchaîna sa jeunesse au chevet de M. du Valmoët. Si elle l'eût aimé, elle eût encore trouvé des compensations en face de ces épreuves ; mais Laurence était positive et froide, et, élevée à la rude école de la pauvreté, elle était venue avec elle-même de n'avoir jamais de roman. Elle avait fait un mariage de raison et d'intérêt ; toutes ses espérances s'écroulaient, sa vie devenait difficile, pénible, et, l'incurie de son mari en étant presque uniquement la cause, ce n'était pas là une raison de l'aimer. Cependant, bien que l'héroïsme fût tout à fait étranger à sa nature un peu étroite, elle le soigna consciencieusement. Il y avait en elle, à défaut d'une grande générosité et d'un sentiment religieux très vif, un fonds de patience naturelle, une disposition native à se plier à la nécessité. Toute lutte, fût-ce avec elle-même, lui répugnait, et quoiqu'elle sentit avec amertume les dé sappointements qu'elle avait éprouvés, elle n'en fit point souffrir son mari. Si celui-ci ne trouva pas en elle cette tendresse ardente et forte qui se prodigue avec joie, il reçut des soins patients, et le charme de sa personne et de ses manières l'enivra jusqu'au bout.

Elle avait près de trente ans lorsqu'il mourut. Sa fraîcheur

s'était usée dans les longues veilles, mais elle avait revêtu des grâces nouvelles et avait acquise une certaine expérience de la vie, avec la conscience du pouvoir qu'elle possédait, ce pouvoir assez pénétrant, assez étrange pour tenir lieu d'une brillante intelligence et d'un cœur chaleureux. Qu'allait-elle devenir ? Elle chercha à quels liens elle pouvait rattacher sa vie, et se demanda quelles perspectives pouvaient s'ouvrir à ses yeux. La pensée de madame Humbert lui revint ; celle-ci était riche, sans enfants ; pourquoi n'irait-elle pas lui offrir ses soins, avec l'espoir très ferme et très plausible d'en recevoir la récompense ? Elle arriva à Blois sans s'être annoncée, comptant, non sans raison, sur la réduction de ses manières ; elle fut bien accueillie, on lui demanda d'habiter un coin de la grande maison, et ses talents de garde-malade furent bientôt hautement appréciés.

Cependant, sa vie était étroite : soit fierté, soit habileté, elle ne révéla jamais à sa cousine la gêne où elle se trouvait. Quand M. de Douhaut lui annonça la mort de sa femme, ajoutant qu'Anne possédait désormais une modeste fortune, elle songea tout d'abord que la présence de la jeune fille allégerait sa situation, et crut voir dans la lettre de M. de Douhaut le désir qu'elle lui ôtât le souci de sa pupille. Ceci était vrai : pour garder Anne, il eût fallu qu'il introduisit dans sa maison des éléments nouveaux et d'autres habitudes. Madame du Valmoët n'avait, elle, aucune répugnance à recevoir la fille de son mari. La rancune était étrangère à sa nature, elle ne lui en voulait point de son abandon, et se fit à son pouvoir de séduction pour se faire aimer d'elle . . . D'ailleurs, elle songeait à l'avenir . . . Madame Humbert ne pouvait vivre toujours ; elle avait montré à sa nièce un testament par lequel elle lui léguait les deux tiers de sa fortune . . . Laurence irait demeurer à Paris ; la présence de sa belle-fille lui servirait de prétexte pour voir du monde, elle satisfaisait ses goûts sous le voile agréable du dévouement . . .

Les pensées s'arrêtaient-elles là ? . . . Elle s'était jadis résolue, nous l'avons dit, à ne point avoir de roman. Elle n'était pas d'un naturel faible et tendre, et, ayant plutôt besoin d'admiration que de protection, elle n'avait pas tout d'abord songé aux secondes noces, l'indépendance et la fortune devant être son partage. Cependant, son cœur avait parlé . . . Depuis quelques semaines, un sentiment inconnu, né d'un agréable souvenir, et mélangé de tendresse et de jalousie, l'entraînait vers le brillant poète que sa belle-fille semblait captiver.

Elle s'étonnait elle-même de ce regain de jeunesse, et son amour était d'ailleurs dépourvu d'illusions. Elle savait que, même avec sa nature positive, elle aurait à souffrir si elle épousait Jean de Prévêlle, et que l'agitation morale du poète détruirait sa quiétude ; elle savait qu'elle devrait se consacrer à lui, s'appliquer à l'apaiser, à relever ses esprits, et elle qui jusqu'alors, il faut bien le dire, ne s'était dévouée que par nécessité ou par intérêt, elle acceptait ce rôle, sûre qu'elle était de pouvoir le remplir.

—Est-ce bien moi qui pense ainsi ? se demandait-elle, rêveuse. Est-il vrai que toute femme puisse, à un moment de son existence, voir se transformer par un sentiment très vif toutes ses anciennes aspirations ?

Mais un obstacle se dressait devant elle : la jeunesse d'Anne et son enthousiasme semblaient, cette fois, avoir raison des charmes de la femme mûrie et expérimentée. Ah ! si madame Humbert n'était pas là, exigeant des soins continuels, on partirait, pour effacer de l'esprit du poète cette image printanière qui ne pouvait être qu'un caprice ! On donnerait à Georges le temps de faire connaître son livre, et alors, Anne ne sentirait-elle pas son cœur touché et conquis pour une affection si fidèle, si héroïquement persévérante ?

Laurence fut interrompue dans ses pensées par un coup léger frappé à la porte, et Manette entra pour l'avertir que madame de Saint-Pierre la demandait.

La malade dormait toujours ; la jeune femme sortit sans bruit de la chambre, et, remontant chez elle, trouva sa vieille amie qui l'attendait, joyeuse et impatiente.

—Arrivez donc, ma chère ! J'ai à vous demander un renseignement au sujet duquel vous voudrez bien garder un secret absolu . . . Il se pourrait qu'un mariage en résultât . . .

Madame du Valmoët réprima un sourire involontaire ; sa visiteuse était une de ces femmes dont l'occupation favorite consiste à faire des mariages. Ce qu'elle avait associé d'existences était impossible à énumérer ; toute fille plus ou moins mûre, tout célibataire ou tout veuf quelque peu las de solitude lui semblait une proie due à son habileté. Un peu plus de réflexion l'eût sans doute rendue moins empressée et plus circonspecte ; peut-être aussi certaines visions de ménages jadis unis par elle, aujourd'hui troublés par des divergences de caractère absolues, eussent-elles dû troubler son repos. Mais elle ne voyait pas si loin, et sa manie cherchait sans cesse à s'exercer.

—Je me suis chargée, reprit-elle mystérieusement, de découvrir quelle est la dot d'une certaine jeune fille . . . On m'avait recommandé de ne point m'adresser à vous ; mais comment obtenir des renseignements précis ? . . . Bref, j'aime la ligne droite, et, me fiant à votre discrétion, je viens vous demander ce que possède votre belle-fille.

Le cœur de madame du Valmoët se mit à battre : — la famille de Saint-Pierre était une de celles qui recevaient le plus fréquemment M. de Prévêlle. Elle essaya de sourire, et répondit avec autant de calme qu'il lui fut possible :

—Anne possède environ 160,000 francs.
—Et l'avenir—les espérances, pour employer le mot odieux de la nouvelle génération ?
—Je n'en puis garantir.

—Mais M. de Douhaut ne lui laissera-t-il pas quelque fortune ?

—M. de Douhaut n'est pas âgé ; il peut se remarier, et, d'ailleurs, il a des parents. C'est avec son approbation que sa femme a légué à Anne une somme capable d'assurer son avenir, et il peut à juste titre, ce me semble, se croire dégagé à ce sujet de tous ses devoirs de tuteur.

—Et Anne n'a-t-elle pas de droits à l'héritage de madame Humbert ?

—Non, répondit un peu sèchement Laurence, elle n'a aucune parenté avec madame Humbert.

—Alors, 160,000 francs dans le présent et dans l'avenir, c'est bien tout ?

—Je ne puis, du moins, garantir davantage.

Madame de Saint-Pierre secoua la tête.

—C'est peu, dit-elle, d'autant que la chère petite a été élevée dans une maison où régnait un grand luxe . . . J'ai cru remarquer qu'elle n'est guère industrielle . . .

—Toute femme peut le devenir sous l'empire de la nécessité.

—Oui, oui, mais un mari n'aime pas à payer les frais d'apprentissage . . . On dit qu'elle lit et écrit beaucoup . . . Si

vous l'approuvez, je n'ai rien à dire ; de mon temps, toutefois, les doigts d'une jeune fille avaient plus de piqûres d'aiguille que de taches d'encre, et ce n'en était pas plus mal . . . Votre belle-fille n'est pas de ces femmes dont on peut dire qu'elles tiennent leur dot dans leurs mains.

Madame du Valmoët se serait reproché de dire un mot qui ne fût point à l'avantage d'Anne ; cependant, elle ne releva pas les paroles de madame de Saint-Pierre, et ressentit un certain plaisir en constatant l'exactitude. En effet, Alix, élevée au sein de la fortune, avait essayé de donner à sa pupille des habitudes laborieuses, mais n'avait pu en faire un type de ménagère tel qu'en réalisent en province certaines femmes riches, qui croiraient manquer à tous leurs devoirs en ne faisant point elles-mêmes leurs confitures et les grands nettoyages trimestriels de leur maison. Madame de Saint-Pierre était avec affection ses habitudes actives, et n'aurait pu concevoir qu'un ménage marchât sans une direction bruyante et apparente, de même qu'elle jugeait frivole une femme qui ne révélait point à tout venant le secret de ses travaux d'intérieur.

Laurence reprit après un instant de silence :

—Puis-je demander au nom de qui vous faisiez cette démarche ?

—Oh ! je puis bien vous le confier, vous êtes si discrète ! C'était pour M. de Prévêlle.

—Est-ce lui qui vous avait chargée de . . .

Les lèvres de madame du Valmoët tremblaient.

—Sans doute ! mais je lui avais fait espérer mieux au point de vue de la dot. Il n'a presque rien, ses livres lui rapportent plus d'honneur que d'argent, et un homme comme lui ne peut se marier dans des conditions si modestes.

—Mais s'il l'aime ? . . .

Laurence dit ce mot en essayant de sourire, mais il fallait être aussi peu observatrice que madame de Saint-Pierre pour n'en pas deviner l'angoisse, et aussi pour ne pas s'apercevoir de l'altération de ses traits.

—Oh ! l'aimer ! . . . Certes, il la trouve charmante ; mais à l'âge de M. de Prévêlle, on ne fait pas un mariage inconsidéré. Songez qu'il a quarante-cinq ans ! Je suis sûre qu'il y renoncera ; après tout, c'est un caprice. Anne est gentille, mais ce n'est pas une beauté, et elle est bien jeune pour lui . . .

Elle parla longtemps encore sur ce ton, et madame du Valmoët se mit à désirer la fin de sa visite avec une sorte de fièvre. Enfin, elle resta seule, libre de s'abandonner au tumulte de ses pensées.

Une sorte de colère mêlée de désespoir agitait tout son être ; mais à l'âge qu'elle avait atteint, on ne renonce pas du premier coup et sans lutte à un sentiment qui non-seulement se révèle pour la première fois, mais encore qui ne doit pas avoir de lendemain. L'amour était pour madame du Valmoët comme le dernier rayon du soleil couchant . . . Au matin de la vie, l'astre brillant peut se cacher derrière un nuage et reparaitre avec plus d'éclat ; mais vers le soir, ce sont les ténèbres qui remplaceront le rayon disparu.

Elle essaya de se faire illusion, et de se figurer que madame de Saint-Pierre, avait exagéré : — et vraiment, c'était possible. Dans son désir de marier ceux qui l'approchaient, elle leur attribuait parfois un empressement qu'elle était seule à ressentir. M. de Prévêlle n'avait peut-être pas été le promoteur de cette démarche, il n'y avait peut-être accédé que par complaisance ou par lassitude . . . Certes, il semblait s'intéresser à Anne ; mais elle pouvait n'être à ses yeux que livre charmant de la vingtième année, et à tout prendre, il avait pour madame du Valmoët au moins autant d'attentions . . .

Le soir, Anne rentra, radieuse. L'ami chez qui elle avait dîné devait faire visiter le lendemain le château de Blois à une de ses parentes ; elle avait invité la jeune fille à les accompagner, et M. de Prévêlle avait promis également de se joindre à la petite société.

XIV

Le temps était superbe le lendemain matin, et madame du Valmoët déclara que son intention était de conduire sa belle-fille. Elle descendit, toute parée, pour voir sa vieille cousine, et elle n'avait jamais paru plus charmante, avec sa légère toilette de barège noir et son chapeau de paille orné de houblon.

—Vous sortez ? demanda aigrement madame Humbert.

—Anne désire aller au château, chère tante.

—Ne le connaît-elle pas ?

—Sans doute ; mais c'est une partie arrangée avec les d'Hautemard.

—C'est bon, partez, dit sèchement madame Humbert.

—Mais, ma tante, si vous avez besoin de moi, ou si vous désirez ma présence . . .

—Non, non . . . Vous m'aviez promis d'achever le *Dernier des Mohicans*, mais Catherine le fera à votre place . . . Elle lit moins bien que vous, mais du moins le choix de mes livres ne l'ennuie pas.

—Oh ! chère tante, pouvez-vous croire ? . . . Vous êtes injuste . . . Vous savez que je vous aime et que je suis prête à vous consacrer mes journées tout entières !

—Allez, allez, dit madame Humbert avec calme, je ne veux pas vous priver d'un plaisir . . . Je n'en ai pas le droit ! ajouta-t-elle avec une certaine emphase.

Madame du Valmoët crut remarquer une expression de sarcasme au coin de ses lèvres, en même temps qu'une joie grossière animait visiblement les yeux de Catherine. Un instant, elle songea à rester ; mais la pensée de M. de Prévêlle l'emporta. Laisser Anne auprès de lui pendant toute une après-midi . . . En ce moment, madame du Valmoët voulait plus que la fortune : elle poursuivait un rêve de bonheur.

On se réunit dans le petit square planté au pied du château. Anne avait déjà visité l'antique monument ; mais revoir avec M. de Prévêlle ce que l'on connaissait déjà, c'était éprouver des impressions complètement nouvelles. Il savait rendre intéressant chaque détail archéologique, et repeupler comme par magie ces salles désertes où passèrent jadis tant de célèbres personnages.

(La suite au prochain numéro.)

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composés les Pilules Purgatives de Noix Longues de Mc GALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

LES DINERS

Nous trouvons dans un journal français un article du grand monde. On verra à quel degré de recherche sont arrivées ces fêtes de la gourmandise :

« Un dîner bien servi vaut seul un long poème. »

Un des plus grands titres de gloire de la civilisation, c'est d'avoir transformé les vulgaires appétits de la machine humaine en plaisirs et en élégances.

De la feuille de vigne d'Eve et de la peau de bique de ses enfants, la civilisation a fait les robes de dentelles et les habits de satin.

Du quartier de viande dévoré, cru, par les sauvages, elle fait les festins exquis, dont un grand artiste serait aussi charmé qu'un gourmet.

Quel spectacle en effet que celui d'un dîner bien servi !

Au milieu de la salle, la grande table mêle les splendeurs des ciselures aux chatoiements des cristaux, les savoureuses colorations des fruits aux suavités des fleurs.

Les immenses candélabres jettent des rayons si vifs et si doux, que les roses-thés s'épanouissent, comme au soleil, tandis que les verres de Venise, tout fiers, s'irisent comme des diamants.

Le service se fait avec une silencieuse dignité, un dîner bien servi devant s'assimiler à des cérémonies de haute importance.

Au point de vue esthétique, la modernité a sa grâce particulière. La beauté nerveuse, mobile et affinée des femmes avec leurs toilettes inspirées de tous les siècles et portant l'empreinte de leur fantaisie joue le premier rôle.

Je voudrais cependant voir chez nous moins de préoccupation du genre anglais.

La manière anglaise est lourde, sans inspiration. La nôtre reste toujours imaginative et délicate.

On peut cultiver l'anglicisme dans la simplicité de la vie de famille. Il est pratique, ce qu'on invente chez nos voisins est commode, propre, confortable—jamais artistique.—Pour les dîners d'apparat, ou seulement pour ces jolis festins—les meilleurs—où les convives doivent être plus nombreux que les Grâces et moins que les Muses—il faut les composer avec l'esprit d'une douairière Louis XV, le soin d'une ménagère flamande, le talent d'un parfait cuisinier, la grâce d'une Parisienne et l'imagination d'un grand artiste.

Il faut une intelligence de premier ordre pour savoir donner un dîner parfait. Comme Bonaparte sur le champ de bataille se préoccupait des plus menus détails, une maîtresse de maison doit, dans cette circonstance importante, s'inquiéter de tout, pour s'assurer la victoire.

On a pour les gentilles feuilles de vélin, qui portent l'énoncé des plats, toutes sortes d'inventions agréables. Ce sont des dessins lestement croqués, des papillons prêts à s'envoler et retenus par une griffe dorée, des lettres en cartons apportées par une poste imaginaire, des petits miroirs d'argent ou d'ivoire où la femme lit sa beauté après avoir lu le menu, des sachets tout mignons en satin, des éventails, des lettres de cachet portant au bas le sceau du maître de la maison auquel pendent les faveurs traditionnelles ; les plus simples et les plus commodes il faut des cartons glacés, armoriés.

Pourquoi n'apporterait-on pas dans les mets la même variété que dans les menus ?

On a un moment adopté une mode flamande et anglaise qui consiste à entourer la table d'une guirlande de fleurs ; mais on y a promptement renoncé, avec raison. Vers la fin du repas, tout était terriblement fané.

On commençait le dîner avec un encadrement de feuillage, et on le terminait avec un entourage de salade. La table ressemblait à ces fonds de panier qu'on aperçoit aux halles en les traversant, quand l'heure du marché est passée.

On place volontiers un bouquet de violettes ou de roses devant le couvert de chaque femme.

On a servi souvent les plats couronnés de violettes ; c'est une parure séduisante, mais il ne faut pas en abuser.

Les dîners se sont servis tour à tour à la française et à la russe.

Le service à la française est encore en honneur dans quelques vieux châteaux, dans quelques graves hôtels de la magistrature de province. Mais le service à la russe a prévalu.

La mode française ne plaçait pas le dessert sur la table. On en disposait les friandises sur un dressoir.

Un surtout d'argenterie, de vieux Saxe, de cristal de Venise ou de biscuit de Sèvres avec des montures ciselées, composait le seul ornement de la table sur laquelle on plaçait des réchauds dont le nombre augmentait suivant l'importance du dîner.

Cette vieille mode avait bien son mérite. Elle exigeait un plus grand nombre de plats et un soin plus attentif dans la manière de les monter.

Elle indiquait une hospitalité plus large et simple.

Aujourd'hui, les fruits, les fleurs, les bonbons, remplacent les antiques réchauds.

Malgré le progrès des élégances, il faut bien l'avouer, la cuisine française est en décadence. Les grandes dames

n'ont plus les colossales fortunes du siècle passé pour rétribuer un chef, important comme un ministre, et une armée de marmitons. Les bourgeoises ne s'habillent plus de serge ou de futaine ; elles ne portent plus de tablier de leurs aïeules, auquel pendait le trousseau de clefs dont elles étaient si justement fières. Ce trousseau de clefs ouvrait tous les trésors de la maison, depuis le cofret à pistoles jusqu'aux grandes armoires remplies de confitures, de darioles, de sucre tors et de toutes ces douceurs incomparables dont elles tenaient le secret de leurs saintes amies les religieuses.

La toilette absorbe la plus grande partie du budget actuel, et quand "madame" donne à dîner, à l'exemple de Mme Scarron, qui servait à ses invités des anecdotes en guise de rôtis, elle remplace les plats vraiment exquis par une robe encore plus exquise... pour elle.

Suivant l'expression de Nestor Roqueplan, on fait aujourd'hui les dîners dans des commodes. Les fourneaux économiques jetteraient le désespoir dans l'âme de Brillat-Savarin. Le cordon bleu est devenu un mythe, et qu'on dîne chez Brébant ou chez la charmante Mme Y..., c'est toujours au restaurant qu'on va, puisque les dîners bourgeois sont confectionnés par Potel ou Chevet.

Il reste bien encore quelques maisons où la perfection de la table indique, chez les maîtres du logis, des goûts raffinés et une hospitalité intelligente ; je citerai, parmi ces gens dignes de l'esprit des gourmets, le duc d'Aumale, les baronnes de Rothschild, le duc de Noailles, la princesse de Sagan, la duchesse de Galliera, Mme Ed. Bocher et quelques ambassadeurs—surtout ceux d'Angleterre et de Russie.

Dans ces grandes maisons, il existe deux services, l'un pour les dîners de cérémonie, l'autre pour le petit comité, qui se compose habituellement d'une douzaine de personnes.

La table est ornée avec la même profusion de fleurs ou de pièces d'argenterie, mais on a l'avantage d'en jouir plus et de prendre part à la conversation générale.

Un lustre doit éclairer la salle à manger dont la table sera rendue encore plus claire par des candélabres d'argent en harmonie avec le surtout. Toute lampe à huile doit être honnie d'une table élégante, surtout celles à suspension qui sont d'un usage commun ; la lumière seule des bougies répandue à profusion doit suffire.

Les ornements en fleurs et en fruits ne doivent pas empêcher la vue des convives, il faut que tout le monde puisse se regarder. Un dîner bien servi ne doit pas durer plus d'une heure.

A Paris, on n'a pas de temps à perdre, les soirées dans le monde étant toujours remplies. Le nombre des plats et très important, entremets, sorbets.

Il faut le diminuer le plus possible. Autrement, on tomberait dans les dîners d'auberge.

La chaleur des plats et des assiettes compte parmi les recommandations importantes. Quant à la qualité des vins, c'est un point capital.

On ne doit pas offrir en même temps plusieurs sortes de vins différents.

Dans une maison de grand financier, le maître d'hôtel servait à la fois trois sortes de vins, un des convives, homme d'esprit, lui dit, après plusieurs tournées : "Donnez-moi du meilleur et laissez-moi tranquille."

Le vin de Champagne doit être servi au commencement du dîner et non après. C'est un vin que l'on boit avec de l'eau et que les femmes appréciaient beaucoup. L'eau doit être glacée dans des carafes.

Le vin de Bordeaux s'offre pendant tout le dîner, et les vins d'Espagne au dessert.

NOUVELLES DIVERSES

La rumeur veut que le prince de Galles doive visiter le Canada l'automne prochain.

Le corps de police de Montréal, par l'entremise du chef Paradis, a fait don à l'Hôpital Notre-Dame de la somme de \$34.63.

Un télégramme de Dublin, en date du 10 courant, annonce que Parnell a été remis en liberté sur parole pour une semaine seulement, pour qu'il puisse visiter à Paris sa sœur, dont l'enfant vient de mourir.

La nouvelle du jour est le mariage de mademoiselle Sarah Bernhardt avec le sieur Damala, gentilhomme grec ; la cérémonie s'est faite le 4 courant à Londres, à l'église Saint-André. D'après le *Figaro*, Sarah Bernhardt apporte 1,200,000 francs, et son mari une valeur convenable.

BUREAU DE MÉDECINE.—Les membres du bureau provincial de médecine se réuniront le 4 mai prochain, à Montréal, pour présider à l'examen de ceux qui désirent être admis à l'étude de la médecine. L'assemblée semi-annuelle du même bureau aura lieu le 10 mai, aussi à Montréal, pour admettre les candidats à la profession.

Un *Te Deum* a été chanté dans la cathédrale de Tunis

pour remercier Dieu d'avoir conservé les jours de la reine Victoria. Un corps de musique français a joué le "God save the Queen." Cette démonstration a beaucoup contribué à promouvoir la bonne entente entre les résidents français et anglais à Tunis.

On nous écrit de Rome qu'un consistoire a été tenu hier au Vatican. Le pape a créé sept nouveaux cardinaux, parmi lesquels : l'archevêque d'Alger, Mgr. Lavigier ; l'archevêque de Dublin, McCabe et l'archevêque de Séville. Sa Sainteté a prononcé une allocution sur la situation actuelle faite à l'Eglise. Au consistoire assistaient les évêques d'Ottawa et de Trois-Rivières, Canada.

Il y a 4 ou 5 jours, un ouvrier d'Oka, nommé Evarest Malette, a été emprisonné à Ste-Scholastique, sous l'accusation d'avoir assassiné un scieur de bois, dans un hôtel de Vaudreuil, la semaine dernière. Le cadavre du défunt a été envoyé à l'hôpital à Montréal, et cette affaire a causé une grande sensation dans toute la contrée.

BAZAR EN FAVEUR DES ORPHELINS.—Cinquantième année de fondation.—Le bazar annuel en faveur des orphelins s'ouvrira le lundi, 17 avril prochain, à onze heures a. m., au No 1135, rue Ste-Catherine, et se continuera jusqu'au samedi 22 inclusivement. Toutes contributions en argent ou en effets seront reçues avec reconnaissance à l'asile, au numéro indiqué ci-haut.—R. D. Laframboise, secrétaire.

MORT D'UN VÉTÉRAN.—Les vétérans de 1812 disparaissent maintenant à intervalles fort rapprochés, car tous sont arrivés à un âge que bien des personnes de la génération actuelle atteindront ; ce sont presque tous des nonogénaires. Cette fois, c'est un véritable type des anciens canadiens, M. Antoine Goudreau alias Lévy, de Montmagny, qui a payé son tribut à la mort le 25 mars, à l'âge de 88 ans. Le défunt avait pris part à la bataille de Chateaugay.

MORT TERRIBLE.—Il est arrivé un pénible accident, il y a quelques jours, sur la voie du Grand-Tronc, à la hauteur de la rue Vinet, à Sainte-Cunégonde. Un M. Hannah et sa femme cheminaient sur la voie du chemin de fer lorsqu'ils furent surpris par un train de banlieue venant derrière eux. Ils se séparèrent pour se jeter hors de la voie, mais madame Hannah n'eut pas le temps de se sauver et fut écrasée par le train. Son mari la trouva à quelques cents verges de là, étendue sur les rails et les deux jambes coupées, l'une à la cheville du pied, l'autre au-dessus du genou. Elle fut transportée en toute hâte à l'hôpital-général où, malgré les soins les plus empressés, elle expirait environ une heure après, sans avoir perdu connaissance.

Nous apprenons que le très révérend P. Frédéric est à peu près remis de l'inflammation dont il a souffert l'hiver dernier, et qu'il se dispose à repartir prochainement pour l'Europe pour assister au Chapitre-Général de son ordre, qui doit se tenir en France dans le cours du mois de mai. Le but du voyage du zélé religieux serait de s'entendre avec les supérieurs de l'ordre sur le choix des Pères qui doivent avec lui composer le Commissariat de Terre-Sainte, qui a été définitivement fixé aux Trois-Rivières. On nous dit aussi qu'il est en outre question de fonder une maison de Franciscains à Montréal ou aux Trois-Rivières.

Le Révd Père espère nous revenir dans le mois d'août avec les autres Pères destinés à travailler de concert avec lui.

Le nommé Benoit, accusé du meurtre de Curran, à Gordon Creek, à quarante milles de Mattawa, a été amené à Ottawa et conduit à la prison d'Aylmer.

Il avoue avoir tué Curran, mais il dit que c'était à son corps défendant. Benoit est natif de Montréal.

Voici quelques détails au sujet de cette malheureuse affaire :

Adolphe Benoit était au service de la compagnie "Gordon Creek Improvement Co.," et Joseph Curran et un nommé Howard travaillaient sous ses ordres. Une querelle s'éleva entre eux au sujet de la division du travail et il s'ensuivit des paroles acrimonieuses de part et d'autre.

Dimanche au soir Curran, Howard et un forgeron du nom de John Wadmore se rendirent à la résidence de Robert Freen, sur la Kippewa, où ils consommèrent une quantité de boisson.

De retour au chantier, Curran s'approcha du lit de Benoit et provoqua celui-ci à se battre avec lui. Benoit refusa. S'emparant d'un siège, Curran revint à la charge pour la troisième fois, et menaça d'assommer Benoit s'il refusait de se battre avec lui.

Benoit lui enjoignit de se retirer, mais au lieu de lui obéir Curran lui lança le siège à la figure. Benoit sortit un revolver de dessous son oreiller et fit feu sur son assaillant qui tomba, frappé à mort.



UNE VISITE INDISCRÈTE.

Un télégramme de Londres dit que le *Parisian* a fait voile, le 5, avec 100 passagers de salon et 900 d'en-trepont. Ce sont presque tous des émigrants anglais qui viennent au Canada, principalement dans Manitoba. On a tenu, le même jour, une réunion importante dans le but de réunir des fonds pour aider les gens sans travail à émigrer au Canada. Le lord-maire présidait. Sir A. T. Galt, a annoncé que le gouvernement canadien donnerait \$1 par tête à certaines familles auxquelles le syndicat du chemin de fer du Pacifique offrait de donner du travail. On annonça qu'il faudrait £6,000 pour commencer le mouvement.

—o—

Grand bazar en faveur des orphelinats agricoles et de la colonisation.—Ce bazar, devenu si populaire, pour la raison que la nécessité de ces orphelinats est maintenant reconnue, et que cette œuvre a été hautement approuvée par le comité de colonisation du diocèse de Montréal, s'est ouvert le 12 avril, à 7 h. P. M., au No. 204½, rue Saint-Laurent, porte voisine de J. A. Denis, marchand de fer.

Ce bazar se continuera jusqu'au 24. Deux comités, un de dames et l'autre de messieurs, l'ont préparé avec un zèle et un dévouement dignes des grandes causes de la colonisation et de nos orphelins.

A l'exemple de plusieurs de nos plus respectables concitoyens, ces deux comités, à leur tour, font appel à toutes les personnes charitables pour l'envoi, au plus tôt possible, de dons en argent ou en articles de bazar.

Ces comités comptent aussi sur leurs efforts et leur charité pour que les cartes de raffle qu'elles peuvent avoir reçues pour elles et leurs connaissances, reviennent aux organisateurs sous forme d'autant de pièces de 25 cents, au profit de l'œuvre.

Les dons pour ce bazar et le prix des cartes de raffle continueront à être reçus avec reconnaissance au No. 414, rue Dorchester.

—*Elever nos orphelins à la campagne, en faire des cultivateurs intelligents... de bons colons!*... Voilà l'œuvre.

—o—

Artemus Ward et le "Régiment Michigan."—Un jour dans un hôtel, à Louisville, Ky., Artemus fut présenté à un colonel qui avait commandé un régiment du Michigan durant la guerre. Artemus, avec cet air narquois qui le caractérisait, lui demanda quel régiment il avait commandé. Le colonel, croyant à une moquerie, devint furieux, jurant comme un cocher. Ce ne fut qu'après beaucoup d'explications qu'il se calma suffisamment pour entendre l'explication. Artemus lui dit qu'il avait tort de tout confondre avec la guerre. Il est toujours dangereux de mêler toute chose, surtout avec un malade. C'est un plaisir pour nous de dire que notre concitoyen, le colonel S. H. Taylor, ne se laisse pas induire en erreur au point de confondre toute chose. Dernièrement il écrivait : "Je certifie que j'ai souffert horriblement du rhumatisme et d'une névralgie durant l'automne de 1879. J'ai essayé plusieurs remèdes patentés sans aucun soulagement. Un jour j'entendis prôner l'Huile de St. Jacob. Par curiosité, j'achetai une bouteille et en fit l'essai, ce qui me procura quelque soulagement et me guérit finalement." De tels témoignages, de personnages haut placés, prouvent qu'il n'y a rien de supérieur à l'Huile de St. Jacob.—*Gazette de Washington.* (Ind.)

—o—

Ne vous alarmez pas parce que vous souffrez de la maladie des reins, des rognons ou de la vessie, car vous avez un remède certain dans les Amers de Houblon qui vous guérira infailliblement.

AVIS AUX MAÎTRES DE POSTE

L'administration de L'OPINION PUBLIQUE prie messieurs les maîtres de poste d'apposer le timbre de leurs bureaux sur chacun des journaux refusés ou non réclamés qu'ils nous renvoient. Nous comptons beaucoup sur la complaisance de ces messieurs.

Décès

Le Vendredi Saint, à St-Hilaire, à l'âge de 67 ans et 4 mois, après une longue maladie, M. Thomas Valiquet, maître de poste. C'était un bon chrétien, un bon époux, un bon père. Chef d'une nombreuse famille, il a élevé ses enfants dans la crainte de Dieu. La paroisse de St-Hilaire, qu'il habitait depuis plus de cinquante ans, perd un de ses braves cooparois-siens. Les amateurs de miel connaissent parfaitement M. Valiquet. Depuis très longtemps il s'occupait de l'élevage des abeilles. Chaque année il récoltait du miel en quantité. Il est l'inventeur d'une ruche qui lui a valu des récompenses aux expositions agricoles de France et du Canada. M. Valiquet a, pendant quelque temps, fait un cours d'apiculture à l'école normale Jacques Cartier, de Montréal. Son service funèbre a eu lieu mardi dernier, dans l'église de St-Hilaire, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, venus de toutes parts pour honorer la mémoire de l'hon-nête homme.

LA GRENOUILLE À QUEUE

Il faut qu'un animal ait une queue ou qu'il n'en ait pas ; ainsi l'a décidé dans sa sagesse le Créateur de toutes choses.

Madame veuve Mirail, qui, comme toutes les veuves âgées, comble sur ses vieux jours le vide laissé par le défunt avec la société d'animaux domestiques, ne peut pas venir à bout d'avoir des animaux avec ou sans queue. Ses explications vont faire comprendre ce qu'on ne comprendrait pas sans cela.

Elle a cité sa concierge en police correctionnelle pour mutilation d'animaux domestiques.

—Figurez-vous, messieurs, dit-elle, que c'est une horreur des abominations que cette femme-là ; voyez-vous, faut que ça n'ait pas plus de sensibilité qu'un rhinocéros sauvage.

La prévenue.—On me laisse traiter comme la plus vile des turpitudes et que ça n'est pas vrai, messieurs, ce que dit cette dame.

M. le président.—Vous vous expliquerez tout à l'heure.

La prévenue.—C'est tout expliqué ; c'est pas moi. M. le président.—Voulez-vous vous taire ?

La plaignante.—Messieurs, j'avais un chien, joli, que c'était l'admiration de tout le monde, qu'il y a même un Anglais... ou un Espagnol... je ne sais pas au juste, seulement je sais qu'il a comme un accent gascon, eh bien, messieurs, il m'en a offert 120 francs ! Une queue ! ah ! si vous aviez vu, un vrai panache ! (*Rires.*)

M. le président.—Arrivez au fait.

La plaignante.—Eh bien ! messieurs, la pauvre bête, qui avait l'habitude de descendre dans la cour, le matin, revient... ah ! messieurs, plus de queue ! coupée net, rasibus... et il saignait, la pauvre bête... Ça m'a fait tant de peine que, ne pouvant plus le voir en face, je m'en suis défait. Alors, voilà qu'on me donne un angora... Ah ! un manchon, un bonnet à poil... et une queue !... (*Rires bruyants.*)

M. le président.—Voyons, abrégeons ; on a encore coupé la queue à votre chat ? (*Nouveaux rires.*)

La plaignante.—Comme à mon chien, au ras ; on ne lui a pas laissé ce qui me tiendrait dans l'œil.

La prévenue.—Mais est-ce que ça me regarde, tout ça ; est-ce que c'est moi ?

M. le président (*à la plaignante*).—C'est tout ?

La plaignante.—Pour les queues coupées, oui, mais vous allez voir plus fort ; je me dis : puisque je ne peux pas conserver des animaux avec leur queue, je vais m'en procurer un sans queue, je serai sûre qu'on ne la lui coupera pas. (*Rires bruyants.*) Ne pouvant plus voir mon chat en face sans sa queue, je lui donne congé (*Nouveaux rires*), et j'achète une grosse grenouille verte dans un bocal. Je me dis : Celle-là, on ne lui coupera pas la queue. Un jour, en rentrant, j'ouvre ma fenêtre, je vais voir ma grenouille pour savoir le temps qu'il fera le lendemain, vu que chacun sait que quand la grenouille monte, c'est que...

M. le président.—Bien, bien, terminez.

La plaignante.—Eh bien, monsieur, je la vois sur le dos, dans le fond de l'eau, qui battait ses petits flancs. Je regarde ce qu'elle pouvait avoir, et qu'est-ce que je vois ? une grande queue en plume qu'on lui avait plantée, si bien que ça lui avait perforé le tempérament... (*Hilarité bruyante et prolongée.*)

M. le président.—Enfin, vous imputez toutes ces méchancetés à votre concierge ?

La plaignante.—Monsieur, elle s'en est vantée. M. le président.—A qui?... où sont les témoins ?

La plaignante.—Vous les avez dépravés en leur payant du café et des prunes à l'eau-de-vie quand vous avez su que je voulais vous traîner sur les bancs de la magistrature publique ; alors, ils disent qu'ils ne savent rien, mais je lève la main qu'ils me l'ont dit, même que pour la grenouille, ils ont raconté, comme je demeure au premier sur le derrière, que vous aviez monté jusqu'à ma fenêtre avec une échelle, pour la martyriser la pauvre bête, en y mettant une queue dont elle est morte.

M. le président.—Enfin, madame, vous n'avez pas de témoins, votre concierge nie le fait...

La plaignante.—Une vengeance, monsieur, parce que madame a l'habitude que les locataires aillent lui souhaiter sa fête et lui porter des lichenneries, des bonbons, des gourmandises ; mais moi je ne lui en donne pas.

M. le président.—Tout cela est bien possible ; mais, encore une fois, nous ne pouvons pas condamner sans preuves.

Dans ces circonstances, la concierge a été renvoyée des fins de la plainte.

À l'école :

—Qu'est-ce qu'une voyelle ?
—C'est la femelle du voyou, monsieur le maître.

* *

Bébé récite son catéchisme.
—Combien y a-t-il de sacrements ? demande sa mère.
—Il n'y en a plus, maman, puisqu'on a donné les derniers à mon oncle.

X... veuf d'une femme charmante, vient de se remarier avec une véritable mégère.

—C'est curieux, lui dit un ami, tu regrettais tant ta première femme !

—Hélas ! je regrette encore bien plus la seconde !

* *

Dans une lettre de faire part que nous avons sous les yeux :

" Mme veuve Z... a l'honneur de vous faire part du mariage de sa fille, Elizabeth Z... avec M. de X..."

Et tout au bas de la lettre :
" Priez pour elle ! "

* *

On assiste à une messe de mariage qui se prolonge indéfiniment ; aux morceaux d'orgue succèdent des solis, aux solis d'autres morceaux d'orgue.

—Mon Dieu ! que ce service est long, dit Mme X... en montrant les deux époux ; si cela continue, ils auront le temps de se séparer avant que la messe soit finie.

LES ÉCHECS

Montréal, 13 avril 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 304. — MM. Paul Paradis, Saint-Jean P.Q. ; T. Pellerin, Montréal ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenais, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudeau, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; H. Lalandry, New-York.

NOUVELLES.

TORONTO vs. QUÉBEC.—La lutte que nous avons annoncé entre ces deux villes vient de se terminer par la victoire de Toronto, avec un total de 7 parties gagnées contre 4 pour Québec.

—Monsieur le vice-président du cercle des Échecs de Paris, dit la *Vie Moderne*, vient d'offrir une paire de boutons de manchettes en or représentant l'un, une Tour et un Cavalier, l'autre une Tour et un Fou, pour un nouveau tournoi handicap ; le travail et le fini de ce généreux cadeau en font un véritable chef-d'œuvre.

CLUB D'ÉCHECS ET DE DAMES.—Les amateurs des jeux d'Échecs et de Dames de cette ville ne seront pas fâchés d'apprendre que des messieurs viennent de former un Club où seront admis tous ceux qui voudront en faire partie, pourvu qu'ils jouissent d'une bonne réputation.

Plus de soixante membres déjà, appartenant à toutes les nationalités, se sont fait inscrire. L'administration fera en sorte que tous les amateurs trouvent le confort dans les salles de jeu. Les Echecs et les Dames seront les seuls jeux permis au Club.

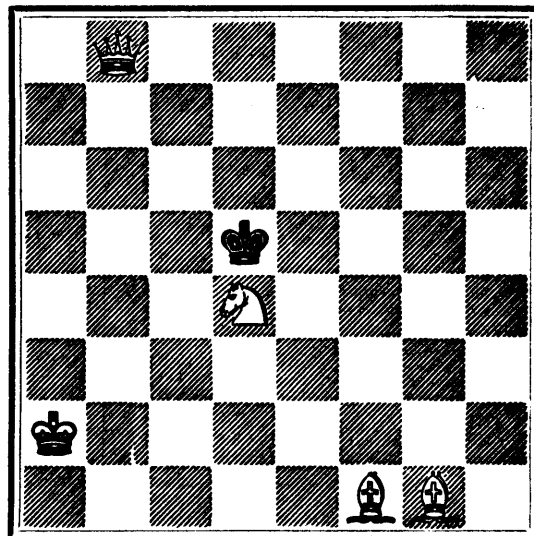
D'ici au premier mai prochain, le Club d'Échecs et de Dames tiendra ses séances dans le "Temperance Hall," 359, rue Notre-Dame, où les amateurs pourront s'adresser. Après cette date, le Club ira prendre possession de la grande salle qu'il a louée au "Medical Hall," coin des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier.

La cotisation annuelle ne sera que de \$3.00. La salle est ouverte tous les jours de deux heures de l'après-midi à minuit. Cette institution, d'un nouveau genre à Montréal, mérite la sympathie et l'encouragement du public. S'amuser honnêtement : tel est son but.

PROBLÈME No. 305.

Composé par M. le Dr BARRIER.

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 304.

Blancs. Noirs.
1 R 5e D 1 R joue.
2 F 2e D ou 8e D, mat.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. | F. D. MONK, B.C.L.



CANAL WELLAND

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription: "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 21e jour de FEVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales. Ce département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 31 janvier 1882.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

AVRIL 1882

Table with columns for 'Distribuées', 'Départes', and 'Fermées'. It lists various routes and times for mail services across different regions like Ontario, Québec, and the Maritimes.

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. L'ivre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Echantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. - Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. - Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de la Santé. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres malaises qu'amène le renouveau. - Se vendent dans toutes les Pharmacies. - Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. - Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. - A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE

Le prix d'achat est payable en sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE

est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉS

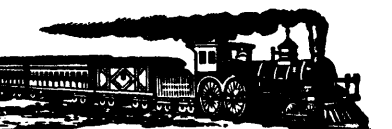
de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné,

(Par ordre des directeurs.) CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. MONTREAL, 1er Décembre 1881.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Table with columns for 'MIXTE', 'MALLE', and 'EXPRESS'. It lists departure and arrival times for various stations like Hochelaga, Québec, and St-Jérôme.



Chemin de Fer Intercolonial

1881-Arrangements d'Hiver-1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with columns for train names and times. It lists routes like Pointe-Lévis, Trois-Pistoles, Rimouski, etc.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10.0 p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 12, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal. D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Montréal, N. B., 15 nov. 1881.-52 f.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS:

13 PLACE D'ARMES, } MONTREAL. 2 2 RUE ST-JACQUES, }

VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC. VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.

Surintendant-Général.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON,

AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BRASSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Advertisement for 'The Purest and Best Medicine ever Made' (Hop Bitters). It describes the benefits of the medicine for various ailments and provides contact information for the manufacturer, Dr. J.C. Wells.